

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## DORDOGNE

La Tour des Vents,  
une nouvelle dimension

## BÉARN

Grand Prix de Pau :  
une nouvelle énergie

## HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, un nouvel  
office notarial



DIDIER  
CHAUFFAILLE  
ET PIERRE  
LALANNE  
dirigeants d'Emac  
(Mauléon)

Pays  
basque **800 nuances de**  
**caoutchouc !**



4



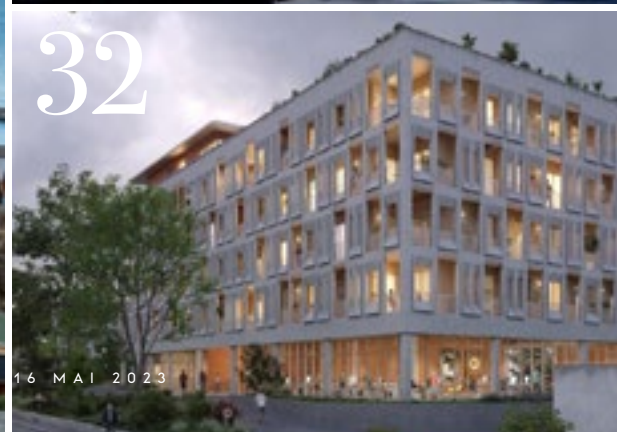
20



28



16



32

## À la une

4 Pays basque :  
800 nuances de caoutchouc !

## Dordogne

10 La Tour des Vents,  
une nouvelle dimension

14 Nouvelles brèves

## Gironde

16 Samboat : cap sur la Suède

18 Nouvelles brèves

## Landes

20 Les ambitieuses,  
le réseau 100 % féminin

22 Nouvelles brèves

## Lot-et-Garonne

24 Éternels compagnons

26 Nouvelles brèves

## Béarn

28 Grand Prix de Pau :  
une nouvelle énergie

30 Nouvelles brèves

## Pays basque

32 Nouvelles brèves

## Hautes-Pyrénées

34 Tarbes, un nouvel office notarial

36 L'épargne verte pleine d'énergie

37 Nouvelles brèves

## Le Cercle des Experts

40 Constat d'inaptitude au travail :  
la réglementation

## Tendances Business

44 La propreté, entre crises et ambitions

## 46 Cinéma

## 49 Annonces Légales



DIDIER  
**CHAUFFAILLE**  
ET PIERRE  
**LALANNE**  
dirigeants d'Emac  
(Mauléon)

Pays  
basque **800 nuances de**  
**caoutchouc !**

Aux commandes de la société Emac depuis 2006, Didier Chauffaille et Pierre Lalanne pérennisent un savoir-faire local avec une stratégie gagnante. Seul fabricant français indépendant de caoutchouc (basé en Soule), Emac maîtrise 800 recettes d'élastomères au service de quasiment toutes les industries.

Par Vincent BIARD

**P**rès de 800 mélanges différents seront produits cette année par la société Élastomère Matériau Composite (Emac) basée à Viodos-Abense-de-Bas dans la province basque de la Soule. Tout son savoir-faire réside dans la formulation de chacun de ces mélanges. En associant du caoutchouc naturel, différents types de caoutchouc synthétique et plusieurs dizaines d'ingrédients, Emac conçoit un mélange de caoutchouc unique sur-mesure livré en plaques, en bandes, en festons ou en granulés. Chaque client fabrique ensuite ses produits via des procédés de moulage, d'extrusion ou de calendrage.

Ainsi les mélanges fabriqués au Pays basque par Emac se retrouvent par exemple dans des petits joints d'horlogerie, des balais d'essuie-glace d'automobiles, des pneumatiques, des accessoires d'équitation, des appuis antisismiques, des revêtements ferroviaires, des bottes et chaussures, des membranes, des joints d'étanchéité automobile et BTP, des fournitures pour l'industrie pharmaceutique, etc. « Pas de brevets sur nos mélanges mais des recettes uniques et confiden-

tielles », affirme Pierre Lalanne. « Une combinaison recette et process », complète Didier Chauffaille.

### DU CAOUTCHOUC POUR LES ESPADRILLES

C'est en 2006 que les deux hommes se sont associés pour racheter la société Emac. Pierre Lalanne avait été recruté en 1992 comme directeur administratif et financier. Didier Chauffaille avait rejoint l'entreprise en 2001 pour y superviser les opérations industrielles et assurer l'encadrement des équipes. Créée en 1950 sous le nom de Subero par les familles Supervielle et Berrogain, l'entreprise s'est développée en fabriquant des pièces moulées en caoutchouc et en fournissant des mélanges pour l'industrie locale de la chaussure connue pour l'espadrille de Mauléon.

Mais avec le déclin de cette activité historique, la société Emac s'est orientée vers d'autres applications industrielles et notamment vers les pièces automobiles. Lorsque Didier Chauffaille et Pierre Lalanne ont repris la société en 2006, celle-ci réalisait encore 30 % de son activité en moulage avec notamment des dalles de sol pour les voitures Corail de la SNCF, des semelles de chaussures de sécurité et des pièces pour l'armement et de la défense.

“ Les mélanges de caoutchouc fabriqués par Emac se retrouvent dans des balais d'essuie-glace auto, des pneumatiques, des accessoires d'équitation... ”

**EMAC EN CHIFFRES**

- 85 salariés
- 12 000 m<sup>2</sup> d'ateliers et d'usine
- 25 millions d'euros de CA
- 6 500 tonnes de caoutchouc produites
- 800 recettes de caoutchouc
- 600 à 700 matières différentes employées
- 50 % de la production exportée
- 100 clients

© Shutterstock

## LE MÉLANGE COMME ACTIVITÉ UNIQUE

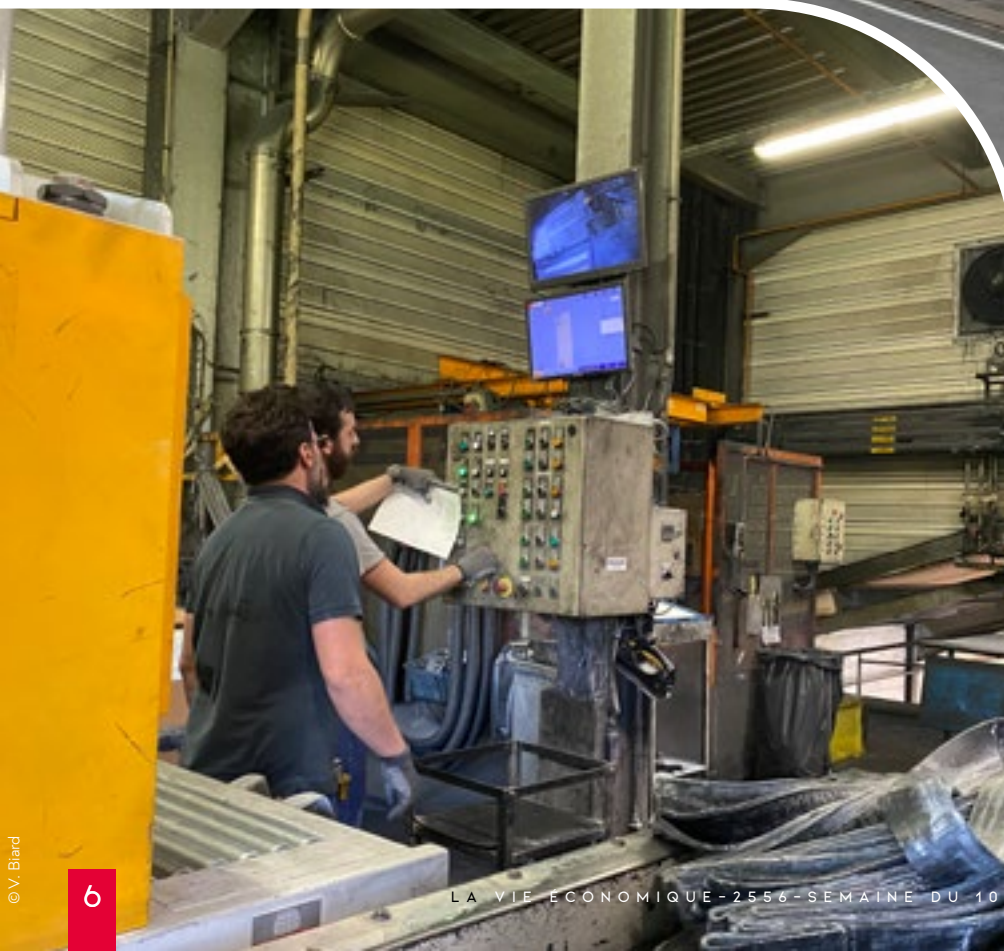
En reprenant Emac, alors forte de 95 salariés et d'un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros, Didier Chauffaille et Pierre Lalanne ont opté pour une nouvelle stratégie. L'activité de moulage a été peu à peu abandonnée au profit d'une production de mélanges diversifiée et finement adaptée aux besoins des industriels. Aujourd'hui, les 12 000 m<sup>2</sup> de l'usine Emac sont entièrement dédiés au mélangeage.

## RÉUSSITE DE LA STRATÉGIE CHOISIE

Si la société réalise maintenant un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros, preuve de la réussite de la stratégie choisie, les débuts n'ont pas été faciles. « Nous avons perdu deux gros marchés au moment du rachat et nous avons subi ensuite la crise financière de 2008 avec une absence de commandes pendant presque trois mois », témoigne Pierre Lalanne. S'en suivra un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) comprenant 21 licenciements à l'été 2009 avant que



© V. Biard



l'activité ne redémarre et génère des embauches pour se stabiliser dorénavant à 85 salariés.

## 50 % À L'EXPORT

Emac compte une centaine de clients pour une production de 6 500 tonnes de caoutchouc chaque année dont la moitié est exportée. « Nous livrons aux clients leur matière première mais pour nous c'est un produit fini », explique Pierre Lalanne. Avec



## MAULÉON CAPITALE DU CAOUTCHOUC

Capitale de la province basque de la Soule, la ville de Mauléon-Licharre est également considérée comme la capitale de l'espadrille.

Si cette chaussure en toile à semelle de corde était fabriquée depuis longtemps des deux côtés des Pyrénées, c'est à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qu'une industrie locale spécifique se développe à Mauléon. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le caoutchouc a peu à peu été employé pour les semelles des espadrilles. Natif de Mauléon, René Elissabide y créa la chaussure Pataugas en 1950 dont le nom viendrait de « pâte à gaz » car la pâte de caoutchouc de la semelle était chauffée à l'aide d'un réchaud à gaz. Le savoir-faire de la chaussure se perpétue à Mauléon-Licharre avec des ateliers d'espadrilles mais aussi des chaussures techniques comme des bottes de sécurité fabriquées par l'entreprise Etche Sécurité.

Valeo comme client principal mais aussi Hutchinson ou Michelin, l'industrie automobile constitue 60 % de son activité. « Pour Valeo, ce sont des mélanges extrudés chez eux pour produire notamment des balais d'essuie-glaces », précise-t-il. Emac livre les sites français et allemands de cet équipementier automobile français de premier plan.

Ensuite, 40 % de l'activité d'Emac est réalisée dans le BTP, l'aéronau-

tique et de larges marchés industriels. « Cela fait deux ans que nous sommes revenus dans la chaussure avec des clients comme Aigle pour la botte et Paraboote pour la semelle », note Pierre Lalanne.

### DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Selon Éric Laplace, président d'Elanova (anciennement Centre français du caoutchouc et des polymères), la filière française du

caoutchouc rassemble 230 entreprises, 480 sites de production, 41 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros dont 60 % réalisés à l'export. Didier Chauffaille et Pierre Lalanne présentent Emac comme le seul fabricant français indépendant de caoutchouc. « La concurrence du mélange se limite à la France et à l'Europe mais pas plus loin car les mélanges ont des dates de péremption et ne peuvent donc





“ La relocalisation de l'industrie sur notre territoire offre de nouvelles perspectives à la filière du caoutchouc français ”

pas voyager longtemps. Cela nous préserve de la concurrence chinoise qui peut, en revanche, livrer des pièces », assure Pierre Lalanne. Et comme Les applications du caoutchouc sont très larges, elles concernent quasiment tout le système productif français. De plus, l'objectif national de relocaliser l'industrie française sur son territoire offre de nouvelles perspectives à la filière du caoutchouc français.

**DÉPENDANCE À L'AUTOMOBILE**

Comme 80 % du caoutchouc produit dans le monde (environ 13 millions de tonnes de synthétique et 9 millions de naturel) sont destinés à l'industrie automobile, principalement pour les pneus, la baisse de 8 % des immatriculations en France en 2022 a des conséquences directes sur le marché du caoutchouc. Autre

aléa : le caoutchouc synthétique est fabriqué par des groupes pétroliers avec des variations de tarifs. « Nous avons subi les crises du pétrole, de l'automobile, de l'énergie », philosophe Pierre Lalanne. Pas de quoi néanmoins inquiéter les dirigeants de la société qui mènent depuis longtemps des programmes de recherche et développement pour le compte de leurs clients



ou avec des universités et centres de recherche. « Le caoutchouc apporte du confort et de l'amortissement. C'est une barrière au bruit, à l'eau, à une chimie ou un amortissement vibratoire. Les applications sont nombreuses », analyse Didier Chauffaille.

## RSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

600 à 700 matières différentes sont employées par Emac pour produire ses recettes de caoutchouc. « C'est un matériel complexe avec une formule par pièce fabriquée », assure Didier Chauffaille. Parmi les programmes de recherche et développement d'Emac, la réduction des composants nocifs et l'utilisation de nouveaux matériaux dans un objectif de développement durable. Mais le caoutchouc est beaucoup plus difficile à recycler que le plastique. Si Emac a déjà broyé des combinaisons en néoprène pour les réinsérer dans des semelles d'espadrilles, l'opération est difficile pour des pièces techniques nécessitant une homologation. C'est aussi en termes de RSE qu'Emac se distingue.

## ENTREPRISE AMBASSADRICE DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Entreprise ambassadrice du pacte mondial des Nations Unies, Emac s'inscrit dans une démarche de développement durable avec par exemple une stratégie de sobriété énergétique et de décarbonation liée à une protection de la biodiversité et du milieu naturel comme le gave du Saison. « Nous consommons 7,2 gigawatts par heure il y a 15 ans avec 50 % d'électricité. Aujourd'hui c'est 5 gigawatts par heure avec 80 % d'électricité malgré notre augmentation de production », témoigne Didier Chauffaille qui pense maintenant à diversifier ses sources d'énergie voire équiper l'usine de panneaux photovoltaïques. ■



© V. Biard

## DE L'HÉVÉA À LA VULCANISATION

Pour fabriquer son caoutchouc, la société Emac utilise du caoutchouc naturel extrait de l'hévéa, un arbre dont les peuples du Brésil savaient extraire le latex (appelé caotchu) pour étanchéiser des objets. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les chimistes européens inventent la vulcanisation qui transforme le caoutchouc en matière exploitable par l'industrie. Aujourd'hui 90 % du caoutchouc naturel provient d'Asie du Sud-Est. Emac utilise aussi du caoutchouc synthétique, un matériau issu de la pétrochimie inventé au début du XX<sup>e</sup> siècle puis décliné aujourd'hui en de nombreuses formules. Qu'il soit naturel ou synthétique, le caoutchouc est mélangé à d'autres ingrédients comme des charges claires (craie, silice) ou noires (noirs de carbone). Emac utilise un panel de 700 ingrédients et matières premières différentes. Après ces opérations de mélangeage, c'est la vulcanisation, délicate cuisson du mélange pour le transformer en un caoutchouc adapté à son usage final.

# La Tour des Vents Une nouvelle dimension

Le domaine de la Tour des Vents a pris du volume ces dernières années : après *Le Bistrot de Malfourat*, créé en appui de la table étoilée, des hébergements de rêve ouvrent ce mois de mai pour fixer la clientèle sur la colline de Monbazillac. Moments magiques, à quelques minutes de Bergerac, avec vue panoramique sur le vignoble.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

« **E**n 40 ans, nous nous sommes toujours vouvoyés et dit Monsieur », assure Jean-Pierre Forloubex, fidèle compagnon d'affaires de Bernard Giraudel, « seigneur » du Vieux Logis, à Trémolat, ce lieu mythique où séjourna l'écrivain Henry Miller, ou encore Claude Chabrol lors du tournage du *Boucher*. Cet expert-comptable, qui fut conseil d'Hélène Darroze, des Relais & Châteaux et de nombreux étoilés, assure la coordination et la gestion du petit empire gastronomique bâti avec « le marchand de bonheur » disparu en 2019 : parfait équilibre entre le gestionnaire et le débonnaire.

## UN INVESTISSEMENT À LA HAUSSE

Le président de la holding BMG, qui regroupe les activités de la SAS pour Malfourat et de



la SA pour *Le Vieux Logis*, reste le gardien de la mémoire et s'emploie à finaliser l'aventure qu'ils avaient lancée en Bergeracois, sur le modèle de la combinaison gagnante gastro-bistrot de Trémolat, en associant les deux destinations étoilées.

Cette année, Jean-Pierre Forloubex ajoute une indispensable activité hôtelière à *La Tour des Vents* et son Bistrot de

Malfourat, le dernier cap fixé pour le site de Monbazillac. Un investissement de 600 000 euros, autofinancé pour moitié... avec un coût de chantier 30 % plus élevé que le devis initial, prix des matériaux oblige.

## PARACHEVER L'ŒUVRE D'UNE VIE

« Ici, nous ne sommes ni à Monbazillac, ni à Bergerac : c'est chez

nous », confie celui à qui ce coin de colline doit une belle valeur ajoutée. C'est avec sa fille, Valérie Bramery, que Jean-Pierre Forloubex transforme l'établissement repris en 2015 à la chef étoilée Marie Rougier. Les murs aveugles de la grande salle de Malfourat ont laissé place à des baies largement ouvertes sur le vignoble et la vallée. Bernard Giraudel est décédé avant d'avoir vu la fin de ces travaux, mais ce qu'il avait prévu est bien advenu : l'adresse est un incontournable des déjeuners de travail et de groupes, à quelques kilomètres du centre de Bergerac.

### ORIENTATION ENOTOURISTIQUE

L'absence d'hébergement restait un obstacle, aussi bien pour le restaurant gastronomique que pour les réceptions organisées à Malfourat. Les autorisations ont été longues à obtenir, le chantier difficile, mais trois lodges se dressent désormais en face de

## “ L'adresse est un incontournable des déjeuners de travail et de groupes, à quelques kilomètres du centre de Bergerac ”

l'établissement, avec vue sur l'autre versant du coteau, des vignobles en pente douce avec un faux air de Toscane. Ces chalets en bois sont conçus et réalisés par l'entreprise Nid perché® de Rémi Becherel (Beaumontois-en-Périgord), bien connue pour ses cabanes perchées dans les arbres. « Nous avons imaginé ce lieu pour vivre dans la nature avec un niveau de confort exigeant. Chaque logement est équipé d'un spa en terrasse. Nous proposons des vélos mais aussi des balades en quad ou trottinettes électriques, avec Les randos de Nico, à Ribagnac. » Des viticulteurs ont adhéré au pro-

jet pour des visites, qui pourront aussi se faire chez des conservateurs à la ferme ou des artisans d'art. « L'intégration à l'environnement local est essentielle. » Et les anciennes idées de Bernard Giraudel ont encore de beaux jours pour séduire les clients, avec des paniers pique-nique réfrigérés qualité luxe pour la balade.

### HÉBERGEMENT DU PERSONNEL

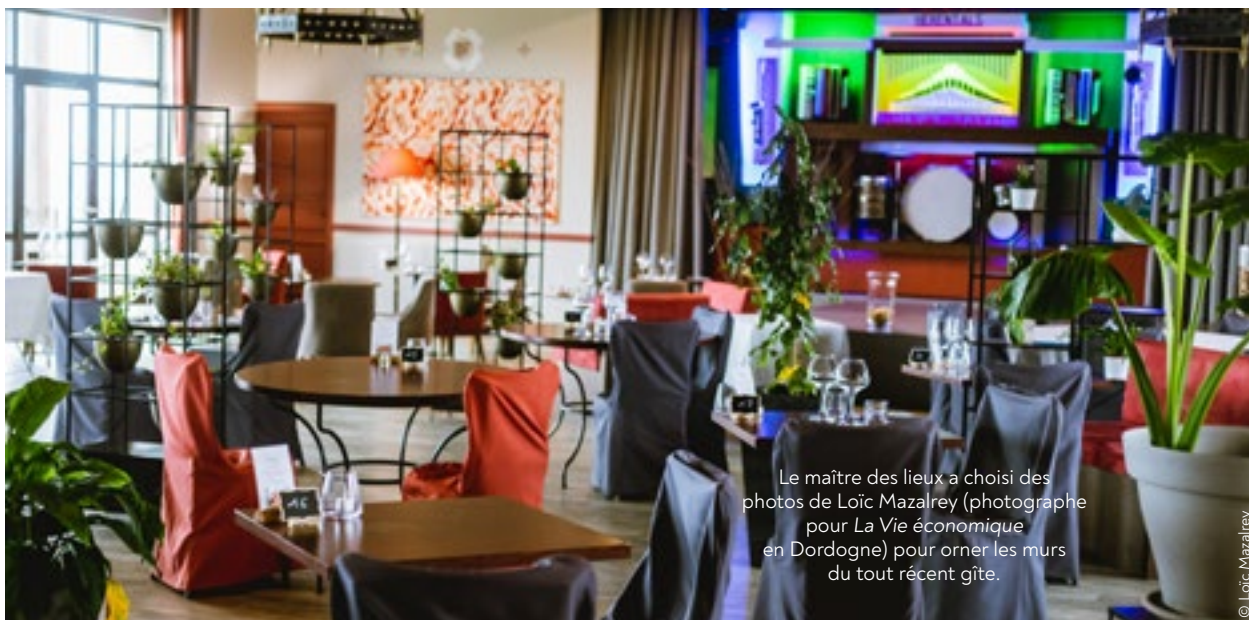
Autre chantier mené à bien ce printemps, dans une maison acquise à proximité et entièrement remaniée : la réalisation de quatre chambres et suites avec spa



Jean-Pierre Forloubex  
dans la salle du Bistrot  
de Malfourat.

© Libric Mazalrey





Le maître des lieux a choisi des photos de Loïc Mazalrey (photographe pour *La Vie économique* en Dordogne) pour orner les murs du tout récent gîte.

© Loïc Mazalrey

## “Chaque logement est équipé d’un spa en terrasse”

privatif, une salle de fitness, ainsi qu’une salle ouverte à la location pour accueillir une quarantaine de personnes (séminaires, réunions d’associations ou de famille). Et, dans une partie de ce bâtiment avec entrée distincte, des logements ont été aménagés à destination du personnel, attention bienvenue dans un contexte de recherche active de saisonniers.

Une action concertée avec des propriétaires privés alentours permet de compléter l’offre à destination de la clientèle avec une vingtaine de chambres.

### **VIOLON DANS LES VIGNES**

Au pied de la Tour, le plus ancien bâtiment de la région (1457) qu’une association se mobilise pour restaurer, le temps semble suspendu. Passé et idées neuves s’épousent pour faire vivre l’ensemble, à l’orée de la saison. Les dirigeants imaginent des marchés paysans et aimeraient décorer le château d’eau avec une fresque, s’ils trouvent un street-artiste au prochain festival de Bergerac.

Avec deux gammes et deux équipes de cuisine, sous l’impulsion de chefs très investis, l’offre répond à des demandes en évolution. Le gastronomique va proposer des soirées à thème avec des auteurs, des vigneron, des trufficulteurs pour un partage autour de ces centres d’intérêt. Et cet été, il est question d’installer le chef étoilé Damien Fagette et son équipe dans la proche prairie pour un barbecue haut de gamme, à prix adapté. Deux soirs par semaine, sur la terrasse, les clients se régaleront avec un « violon dans les vignes », tandis que le bistrot devrait créer, de son côté, des soirées jazz et formules repas-spectacle à prix abordable. À Malfourat, la cuisine évolue vers une offre authentique et traditionnelle plébiscitée par la clientèle. À partir du 1<sup>er</sup> mai, un semainier de menu est adressé à un fichier d’entreprises. Sur ce créneau d’affaires, un tarif préférentiel est aussi proposé aux structures locales pour promouvoir la toute récente offre hôtelière.

### **MONBAZILLAC ET TRÉMOLAT À L’UNISSON**

92 salariés travaillent à l’année dans les deux sites du groupe, à Trémolat et Monbazillac, 114 en saison. Avec une préoccupation de recrutement de plus en plus vive. Et le souci de la transmission. L’an prochain, Jean-Pierre Forloubeix cèdera ses titres du Vieux Logis à ses cadres, s’ils souhaitent s’en saisir, dans le sillage de ce que souhaitait Bernard Giraudel. En effet, celui-ci avait anticipé sa succession en s’appuyant sur la loi Dutreil : il comptait parmi les sept premières entreprises françaises agréées. Quatre cadres de Trémolat avaient reçu 45 % des parts, aux côtés d’associés également impliqués à Malfourat.

Le site bergeracois, désormais parfaitement et élégamment calibré, attire déjà des convoitises, vents porteurs venus de la proche côte Atlantique. L’énergique capitaine tient la barre stratégique et travaille encore plus que de raison. Il fixe résolument la magnifique ligne d’horizon, avec le soutien de sa fille Valérie qui dirige l’équipage au quotidien et de son petit-fils, qui rejoint l’aventure familiale et développe la communication digitale. Voir loin, toujours. ■

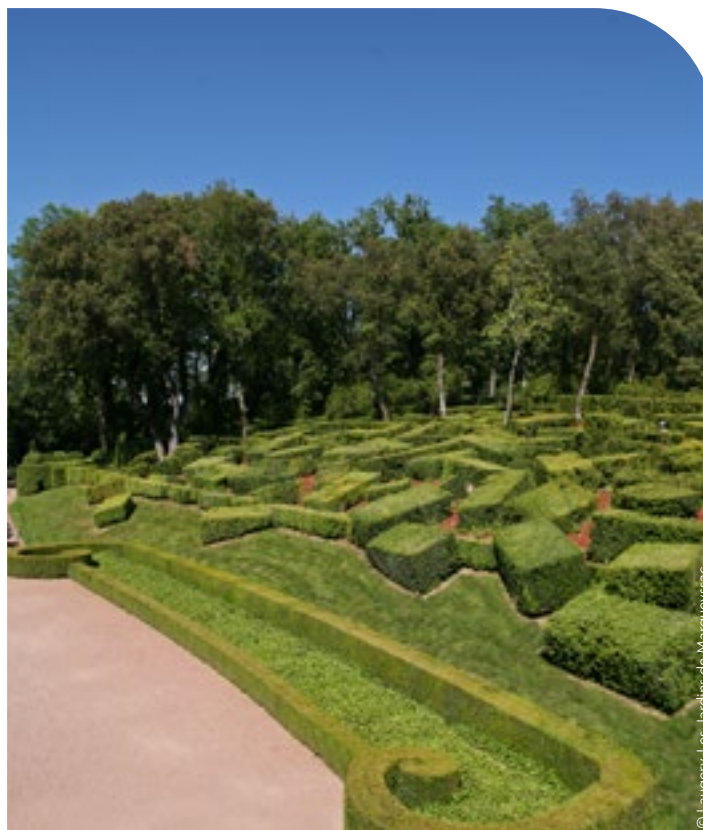
“ Des logements ont été aménagés à destination du personnel, attention bienvenue dans un contexte de recherche active de saisonniers ”

Les terrasses des nouveaux lodges sont ouvertes sur une partie du vignoble moins connue que la vallée de la Dordogne.

Vézac  
**L'ART TOPIAIRE  
 À L'HONNEUR À  
 MARQUEYSSAC**

À l'occasion de la 3<sup>e</sup> journée mondiale de l'art topiaire, les visiteurs pourront s'immerger dimanche 14 mai dans l'histoire et les secrets de ce savoir-faire ancestral avec les jardiniers de Marqueyssac, parc façonné par Julien de Cerval dans les années 1860 avec des centaines de milliers de buis plantés en s'inspirant des courbes du paysage. Sur ce belvédère, la restauration du patrimoine végétal passe par les parterres classiques du bastion et les arabesques Belle Époque, sans oublier la création contemporaine des blocs qui composent le Chaos. Marqueyssac est un conservatoire de l'histoire de l'art topiaire, qui a traversé les siècles depuis l'antiquité pour façonner des jardins quasi géométriques.

Le jardinier en chef Jean Lemoussu et ses équipes guideront des visites, feront des conférences (11 h et 15 h), des démonstrations de taille, apporteront des conseils botaniques.



© Laugery - Les Jardins de Marqueyssac

Coulounieix-Chamiers  
**LES NOTAIRES PARLENT DE TRANSMISSION**

La CCI Dordogne, M<sup>e</sup> Sylvain Fercoq, président de la Chambre des Notaires de la Dordogne et Hélène Botreau, directrice de l'Union notariale financière à Bordeaux, organisent une conférence sur le thème de la transmission : « Comment alléger la facture ? ». Paul Boutourlinsky, conseiller Entreprises de l'Union notariale financière interviendra sur les enjeux fiscaux de la transmission, comment optimiser son impôt de plus-value ? Comment optimiser la transmission familiale de son entreprise ?

**Jeudi 11 mai**, 18 h, Pôle interconsulaire. Suivi d'un cocktail.



© Shutterstock



## Coulounieix-Chamiers **UNE SOIRÉE PITCH ENTRE START-UPS ET INVESTISSEURS**

L'incubateur H24 et Périgord développement organise le **11 mai à partir de 18 h**, dans l'amphithéâtre du Pôle interconsulaire, une soirée lors de laquelle trois jeunes entreprises de talent seront mises au défi de convaincre en 15 minutes chrono, puis 15 minutes de questions-réponses, les investisseurs privés présents. Les entreprises et financeurs potentiels soucieux de soutenir l'innovation locale et d'encourager le développement économique sont invités à contribuer à de nouvelles aventures. Le pitch des trois start-ups est prévu à 18 h 25, avant un networking et un cocktail. Les trois intervenants : Romain Delcombel pour BioAZ (immunothérapie alternative à la castration animale), Grégoire Étienne pour Greenscope (automatisation de la gestion des données ESG et reporting), Christian et Thomas Bernard pour Aero Solution.

© Shutterstock

## Belvès **PROJET D'INSTALLATION D'HÉMÉRA**

Julien Parrou-Duboscq, président de la société Héméra et Christian Leothier, maire de Belvès, ont pour projet de transformer le Petit Château, c'est-à-dire l'ancien lycée, en espace de coworking avec des bureaux privatifs et partagés, des espaces de réunion, des salles événementielles ainsi qu'un café-restaurant ouvert au public. Une démarche originale car Héméra dispose de lieux à Bordeaux, Agen et Limoges : installation à suivre dans ce village du Périgord noir !



© Shutterstock

# Samboat Cap sur la Suède

Spécialiste de la location de bateau en ligne, SamBoat fait son entrée sur le marché suédois. Une cinquième acquisition en 18 mois pour la start-up cofondée par Laurent Calando.

Par Marie-Amélie HUSSON

“ Notre objectif, c’est d’atteindre les 100 millions d’euros de volume d’affaires en 2024 ”



LAURENT  
**CALANDO ET**  
NICOLAS  
**CARGOU**  
cofondateur de  
SamBoat



**C**est une cinquième opération de croissance externe en dix-huit mois pour la start-up bordelaise, après des acquisitions au Royaume-Uni, en Allemagne et en France (Vents de Mer et Digital Nautic). SamBoat, leader européen de la location de bateaux en ligne, étend désormais son offre en Suède et accélère son développement en Scandinavie, l'un des plus importants marchés pour la navigation de plaisance. « On a intégré le loueur suédois Croatia Yacht Club à SamBoat, ce qui nous a permis de gagner en notoriété et de mieux comprendre comment conquérir ce marché scandinave », développe Laurent Calando, cofondateur et CEO de l'entreprise.

### UN MARCHÉ PORTEUR

Il explique ce choix stratégique par une forte population de navigateurs : « ce sont des personnes qui vont rechercher un bateau pour louer parfois en Suède, mais surtout sur le bassin méditerranéen ».

« On le voit vraiment comme une opportunité, un facilitateur pour accélérer notre business, notre développement, et surtout pour acquérir une connaissance des marchés étrangers », argumente le Bordelais. Pour autant, la jeune entreprise ne prévoit pas, dans l'immédiat, de réaliser d'acquisition supplémentaire pour se développer dans les autres pays

scandinaves, le Danemark et la Norvège. « Dans ces pays, notre clientèle utilise le site anglais de SamBoat, mais il n'y a pas de site dédié. »

Parallèlement, SamBoat a ouvert des sites pour rendre sa plateforme accessible en Pologne et en République tchèque, en Espagne, en Italie et aux États-Unis.

### 500 000 BATEAUX

Fondée en 2014 par Laurent Calando et Nicolas Cargou, la plateforme propose à ce jour à la location 500 000 bateaux à moteur ou voiliers, de particuliers ou professionnels, dans 76 pays et 1 400 destinations. Depuis 2018, la start-up fait partie du groupe français Dream Yacht Charter : « C'était déjà un de nos plus gros partenaires, et cela nous a permis de nous aider dans notre développement international », argumente l'entrepreneur. Avec son équipe de 80 personnes, SamBoat a réalisé pour l'année 2022 un volume d'affaires en croissance de 70 %. « Surtout, notre objectif, c'est d'atteindre les 100 millions d'euros de volume d'affaires en 2024 », affirme Laurent Calando. ■





**GRÉGORY  
BOUTTEAU**  
fondateur de Sunbooster



## Artigues-près-Bordeaux **SUNBOOSTER PASSE SOUS LE CONTRÔLE DE VOLTA**

Spécialiste de l'optimisation des systèmes photovoltaïques, la start-up bordelaise Sunbooster, créée en 2016 à Artigues-près-Bordeaux, passe sous le contrôle du groupe Volta. Associé-fondateur de la jeune entreprise, le groupe a décidé de racheter les participations minoritaires détenues par les fonds d'investissement (tels qu'Expanso Capital et Aquiti Gestion), afin de permettre à Sunbooster d'étendre ses activités au développement et à l'installation de projets de production solaire. « Notre adossement au groupe Volta nous permettra de proposer à nos clients des projets en tiers investissement de sorte qu'ils soient pensés, installés et financés de façon cohérente, par une seule et unique équipe dédiée à chaque projet et ce du début à la fin de leur réalisation », a commenté dans un communiqué Grégory Boutteau, président et cofondateur de Sunbooster.

## Pessac **CARBON WATERS LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS**

« Aujourd'hui, nous travaillons sur 3 grands axes de développement : le remplacement partiel ou total des produits toxiques, notamment pour les fabricants de peinture ; la décarbonation de l'industrie et l'allègement des structures pour les secteurs naval, automobile, aéronautique et spatial ; le développement de solutions pour le stockage et le transport de l'hydrogène ; ainsi que l'allongement de la durée de vie de certains matériaux, dont ceux utilisés dans les batteries », précise dans un communiqué Alban Chesneau, CEO de Carbon Waters.

La start-up fondée en 2017 annonce une nouvelle levée de fonds de 2 millions d'euros, réalisée auprès d'Aquiti Gestion, de Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement (NACO), et de business angels, avec un soutien financier de Bpifrance. Spécialisée dans le développement et la production d'additifs de performance à base de graphène pour l'industrie, Carbon Waters va ainsi pouvoir passer à une phase d'industrialisation, avec la création d'une usine pilote de 1 200 m<sup>2</sup> à Bordeaux Métropole.



Pessac  
**JPEE INAUGURE  
 LA CENTRALE SOLAIRE  
 DU BOURGAILH**

Représentant un investissement de 5,1 millions d'euros, la centrale solaire de 6 ha du Bourgailh inaugurée le 14 avril a été conçue par JP Energie Environnement (JPee), producteur français indépendant d'énergies 100 % renouvelables (solaire et éolien), dont la Banque des territoires est actionnaire. Ses 10 000 panneaux photovoltaïques ont pour objectif de produire 6 250 MWh d'électricité alimentant 2 500 personnes localement. Il s'agit de la 4<sup>e</sup> installation réalisée en Gironde par JPee qui illustre sa volonté de s'implanter durablement sur le territoire. « Pour JPee, c'est une réelle fierté d'inaugurer ce projet dans la commune que nous avons choisie pour créer en 2020 notre agence girondine qui compte aujourd'hui 16 collaborateurs et continue de se développer », a affirmé Cédric Dessailly, directeur des opérations de JPee.



VINCENT  
**SAINT-MARTIN**  
 CEO d'Altospam

Gironde  
**ALTOSPAM TRANSFÈRE  
 SON SIÈGE DE TOULOUSE  
 À BORDEAUX**

La société pionnière de la lutte contre le spam Altospam annonce le déménagement de son siège social de Toulouse vers Bordeaux. Un changement qui s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan d'investissement prévoyant notamment de nombreuses embauches. « Nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture de notre nouveau siège social sur Bordeaux, qui bénéficie de l'ensemble des infrastructures dont nous avons besoin pour mener à bien notre plan stratégique. D'ores et déjà membre du campus cyber de Nouvelle-Aquitaine, nous avons tissé de nombreuses connexions avec un écosystème de partenaires complémentaires et ambitionnons de révolutionner le marché de la protection des emails et de l'ouvrir à l'ensemble des acteurs économiques : TPE, ME, ETI, grands comptes. Dans ce contexte, nous allons densifier notre réseau de revendeurs actuels, faire évoluer notre organisation et nous entourer rapidement de nouveaux experts dans l'ensemble de nos départements », annonce dans un communiqué Vincent Saint-Martin, nouveau CEO d'Altospam.

# Les Ambitieuses

## Le réseau

# 100 % féminin

Créé en 2021 par Olivia Roucoules, ce réseau d'affaires, basé à Hossegor, regroupe aujourd'hui 34 femmes aux profils variés pour des rendez-vous en mode « business décontracté », dans des lieux premium.

Par Isabelle TRANCOEN



Cinq à six événements par an réunissent Les Ambitieuses autour d'un thème lié à l'entreprise

« J'avais la volonté de créer un réseau qui me ressemble, un cercle d'affaires exclusivement féminin, pour permettre à toutes les femmes talentueuses, ici, de se rencontrer, de se créer des opportunités et de développer leur business », raconte Olivia Roucoules qui orchestre Les Ambitieuses avec un panache certain. En moins de deux ans, cette entrepreneuse dans l'âme a su rassembler autour d'elle des profils très variés : avocate, agent immobilier, professeure de yoga, Web designer, gemmologue, graphiste ou encore notaire. « L'idée est de se compléter et de créer des synergies », poursuit la quadragénaire originaire de Paris. « En revanche, nous partageons des valeurs communes, qui me sont chères : la bienveillance, le partage et l'entraide. »

### UN CERCLE D'AFFAIRES HAUT DE GAMME

Ses nombreuses expériences professionnelles – dans l'événementiel, la restauration, l'hôtellerie ou encore la décoration – ont permis à Olivia Roucoules de se lancer avec une idée très précise du réseau qu'elle désirait créer. « J'ai été directrice commerciale de l'hôtel Splendid\*\*\*\*, à Dax, entre 2017 et 2020. J'étais notamment en charge de l'organisation des séminaires de nombreux réseaux d'affaires, comme par exemple le BNI (Business Network International) ou encore le CJD (Centre des jeunes dirigeants). Quand j'ai décidé de fonder Les Ambitieuses, j'ai immédiatement eu envie de dépoussiérer l'image des réseaux, d'offrir une prestation haut de gamme, mais également de choisir un seul talent par corps de métier afin de le mettre en lumière. »

Entre cinq et six événements sont organisés chaque année dans des lieux sélectionnés avec soin. Restaurants branchés, hôtels chics ou même luxueuses villas ouvrent leurs portes pour ces soirées où Olivia Roucoules se plaît à conjuguer travail et convivialité. Fleurs, musique, buffet, elle ne laisse rien au hasard et s'emploie à proposer des événements les plus inspirants possibles. « Ce sont des moments privilégiés où les membres se retrouvent dans un esprit business décontracté », autour d'un thème. Le dernier en date ? La Société civile immobilière au service de la gestion et de la transmission patrimoniale. Les 34 femmes s'étaient auparavant réunies pour échanger sur le leadership féminin. Prochainement, c'est le thème de l'intelligence économique qui sera mis en avant. Et toujours dans un lieu premium puisque Les Ambitieuses feront escale au golf d'Hossegor.

### DES DÉBUTS PROMETTEURS

« Je suis fière de ce réseau et de toutes ces femmes. Elles sont fortes et ont une vraie volonté de réussir. Elles m'inspirent beaucoup », confie Olivia Roucoules qui officie depuis presque un an en tant que spécialiste en investissement immobilier viager chez Renée Costes. Les Ambitieuses, grâce aussi à une communication savamment distillée sur les réseaux sociaux, ont réussi à se faire une place de choix et comptent bien ne pas s'arrêter là. « J'ai des idées de collaborations, avec plein de surprises et de nouveautés », lance la fondatrice, offrant ainsi une pincée de désirabilité supplémentaire à ce cercle exclusivement féminin. ■

### LES AMBITIEUSES MODE D'EMPLOI

#### Comment faire partie des Ambitieuses ?

Olivia Roucoules est joignable via le compte Instagram des Ambitieuses. Elle rencontre ensuite chaque femme désireuse d'intégrer le réseau autour d'un café. Un rendez-vous qui offre l'occasion d'un échange autour des motivations, des envies, des besoins et du profil de chacune. « Ce petit entretien me permet de voir rapidement si ça va « matcher » avec les autres membres et si la personne est en accord avec nos valeurs. » Par ailleurs, il est important que la candidate réside sur le secteur car l'un des objectifs de ce cercle d'affaires est de promouvoir le business local.

#### Combien ça coûte ?

En plus de l'adhésion annuelle de 270 euros, une participation est demandée pour chaque événement.



## Filière glisse EUROSIMA ET LA CHAMBRE DE MÉTIER PARTENAIRES

À l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Forum des métiers de la glisse, Jean-Louis Rodrigues, président de l'association des entreprises des actions sport Eurosima, et Patrice Lartigue, président de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine délégation Landes, ont signé, le 22 mars, une convention de collaboration afin d'identifier les besoins en montée en compétences des artisans de la filière glisse. Dans l'objectif :

« Former des personnels qualifiés artisanalement pour faire vivre localement ce secteur qui regroupe les shapers et glasseurs pour le surf, mais aussi les fabricants et réparateurs de skates, parapentes, kitesurfs, trottinettes, ou les couturiers pour les combinaisons néoprène notamment, sur un territoire en demande », précise Thibaut Lucbernet, chargé de développement économique à la CMA-NA 40 et référent pour la filière glisse. Les premières actions pourraient passer par l'accompagnement des artisans sur la transition numérique, la transition énergétique, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la mise en place de formations spécifiques sur les gestes et postures ou la protection dans la manipulation de produits dangereux. Un cursus universitaire pouvant aboutir à une certification est également à l'étude pour former les jeunes apprentis, aussi bien sur les techniques que la gestion d'entreprise.



**JEAN-LOUIS  
RODRIGUES**  
Président d'Eurosima

**PATRICE  
LARTIGUE**  
Président de la  
CMA-NA 40

© CMA-NA 40

## Entreprise PROMOTION LANDAISE DE RÉSEAU ENTREPRENDRE ADOUR

Parmi les 70 lauréats en cours d'accompagnement par Réseau Entreprendre Adour, ils sont cinq Landais à intégrer la promotion 2023 : Adrien Francine, créateur des Tontons Boiseurs, menuiserie spécialisée dans la conception, la fabrication et l'aménagement sur mesure écoresponsable, à Saint-Geours-de-Maremne ; Tiphany Hayet et Loïc Gauthier qui ont lancé, depuis Orthevielle, Courant Sauvage, leur marque de parasols et transats vintage haut de gamme ; Pascal Lannebere et Jérôme Sarciat, deux amis d'enfance qui ont repris, il y a un peu plus d'un an, D'artigues Foie Gras, à Pomarez, et envisagent d'élargir leur gamme de produits du terroir. En plus d'un prêt d'honneur de 25 000 euros en moyenne par projet, ils bénéficieront d'un accompagnement collectif et du soutien individuel de l'un des 186 dirigeants d'entreprise en activité de l'antenne de l'association internationale qui intervient sur les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le sud du Gers.

Courant Sauvage,  
nouvelle marque de parasols vintage  
haut de gamme



## Santé UN NOUVEAU « CONCEPT-STORE PHARMACIE » À DAX

Jeudi 6 avril, a été inaugurée dans le quartier du Sablar de la cité thermale, la première officine en Nouvelle-Aquitaine à développer le nouveau concept-store Pharm & You, pensé comme un « hub de santé de proximité ». Dans le nouvel espace dédié, situé au rez-de-chaussée d'un immeuble rénové réunissant une quinzaine de professionnels de santé sur 2 000 m<sup>2</sup>, la pharmacie nouvelle génération propose une gamme de services pour la santé, le diagnostic et le dépistage : corner orthopédie et maintien à domicile, espace audition, optique, téléconsultation avec des médecins généralistes locaux, digibornes, impédancemètre et bilans nutritionnels, tchat en ligne, application mobile d'envoi d'ordonnance ou encore click & collect. Fondé en 2015 à Toulouse, Pharm & You est un réseau de pharmacies indépendantes sous enseigne qui compte aujourd'hui près de 30 officines adhérentes, dans toute la France. Avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 65 millions d'euros en 2021, il vise un objectif de 150 pharmacies d'ici cinq ans.



## Montfort-en-Chalosse 12<sup>e</sup> ESPACE FRANCE SERVICES

Une 12<sup>e</sup> structure France Services vient d'être labellisée dans les Landes, en cœur de bourg de Montfort-en-Chalosse. L'objectif de l'État qui porte sa subvention de fonctionnement annuelle pour chaque espace de 30 000 à 35 000 euros : rapprocher le service public des usagers en leur permettant de réaliser leurs démarches administratives sur un même lieu avec des postes informatiques en libre-service et l'aide des agents et des conseillers numériques. À l'issue des partenariats conclus avec les opérateurs de services publics, les usagers peuvent y faire leur demande de renouvellement de papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise ; effectuer leur déclaration de revenus ; bénéficier d'un accompagnement dans l'accès au droit ; accéder aux services de Pôle emploi, de l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole et la Poste. Des partenaires locaux se joignent au dispositif : l'Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil), le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), l'Accueil médiation et conflits familiaux et la Mission locale des Landes.



# Éternels Compagnons

Alors que certains secteurs d'activité peinent à recruter, le milieu de l'apprentissage des métiers du bâtiment voit quant à lui ses effectifs croître depuis quelque temps. C'est le cas avec la Fédération Compagnonique d'Agen qui voit l'avenir en rose.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**D**ans les bureaux de la Fédération Compagnonique d'Agen, où trônent de magnifiques structures en bois réalisées par les anciens apprentis, le directeur Christophe Bousquet a le sourire ! Dans un contexte pourtant morose pour le recrutement, la fédération voit l'avenir en rose depuis la crise sanitaire : « Nos effectifs (qui comptent cette année 110 apprentis, 130 élèves en reconversion et une vingtaine d'autres en formation) sont en effet en hausse car les parents veulent aujourd'hui du concret pour leurs enfants ! La qualité de l'apprentissage réalisé dans les métiers du bâtiment offre la garantie d'un emploi stable dès la sortie de la formation avec la perspective de pouvoir ensuite se mettre à son compte ».

“ La section charpente connaît la plus forte hausse d'inscription ”

Dans les ateliers, les apprentis, notamment la section charpente qui connaît la plus forte hausse d'inscription, travaillent sur des réalisations concrètes comme les ailes du moulin de Cuq, la travée de Notre-Dame de Paris... Ces chantiers entrent dans le cadre des « qualifications nouvelles chances » menées par la Région Nouvelle-Aquitaine qui développe fortement l'apprentissage.

Si la sécurité de l'emploi est l'une des principales raisons d'une telle hausse, le travail de revalorisation des métiers du bâtiment réalisé depuis plus de 5 ans maintenant n'y est pas étranger.

## BTP 2.0

Afin d'attirer les jeunes et de dépoussiérer l'image du secteur, la Fédération Compagnonique de Lot-et-Garonne a lancé divers projets ludiques autour des nouvelles technologies comme des clips décalés sur Tik-Tok, des témoignages d'apprentis et de jeunes artisans sur les réseaux sociaux ou bien encore des escape game, diffusés en direct sur internet, permettant de plonger directement dans la réalité des métiers, tout en soulignant l'importance de la cohésion d'équipe. Ouvert à toutes et tous, l'espace game a permis à des jeunes, des demandeurs d'emploi ou des personnes en réinsertion, pourtant plutôt réfractaires avant l'aventure, de confier à la fin de la journée qu'ils avaient enfin trouvé leur voie autour des valeurs défendues depuis des siècles par les Compagnons.

## SEMAINE DE 4 JOURS

Ces initiatives locales s'inscrivent en parallèle d'une politique nationale menée par tout le secteur du BTP, avec le concours des centres de formation, et des entreprises qui participent ainsi plus activement, quand elles avaient auparavant pour habitude de se concurrencer pour attirer des apprentis, au développement de l'apprentissage : « Elles n'ont pas le choix, car la demande est forte ! C'est ainsi que nous voyons des entreprises venir sur les forums dédiés aux jeunes, et



même réfléchir à l'organisation d'une semaine de travail à 4 jours, une révolution chez nous », complète le directeur de la Fédération Compagnonnique d'Agen.

### FÉMINISATION DU BTP

Autre point de rupture marquant dans un secteur en pleine évolution, la présence des femmes grandit ainsi chaque année dans les rangs des apprentis, principalement dans les sections menuiserie et peinture mais également en carrelage. En Lot-et-Garonne, les femmes représentent aujourd'hui 20 % des effectifs de la Fédération Compagnonnique qui estime « pouvoir aller encore plus loin sur certains métiers ». Dans les ateliers agenais, se mêlent donc des jeunes apprentis sortis du collège, du BAC général et des adultes en reconversion ou en recherche d'emploi. Si la plupart viennent du Lot-et-Garonne, d'autres arrivent des métropoles toulousaines et bordelaises pour privilégier

les conditions de travail proposées à Agen (des classes de 16 apprenants en moyenne) et l'esprit familial qui y règne : « Cette proximité rassure beaucoup les parents qui peuvent suivre l'évolution de leurs enfants via une application », précise Christophe Bousquet.

### LE MYTHIQUE TOUR DE FRANCE

Dans cette même dynamique, la Fédération Compagnonnique se félicite aussi de voir le nombre de participants au Tour de France des Compagnons suivre la même ascension. Tradition ancestrale permettant aux apprentis ayant terminé leur formation de voyager dans toute la France, grâce au réseau des Fédérations et en tant que salarié, pour découvrir de nouvelles techniques, méthodes de travail, matériaux et architectures, le Tour de France forge autant des Hommes que des artisans : « Quand ils reviennent, ce ne sont clairement plus les mêmes... Ils sont reconnus dans leur métier et se sont révélés, au fil des épreuves et étapes à franchir, en tant qu'Homme. En Lot-et-Garonne, nous avons pour habitude de leur confier l'écriture d'un livre (baptisé « Invisible ») où chacun témoigne de ce qu'il a vécu et traversé ». Pour accompagner ce bel élan vers l'apprentissage, les collectivités (Agglomération d'Agen, Conseil Départemental, Conseil Régional) vont investir près de 500 000 euros sur la Fédération Compagnonnique d'Agen en 2023 pour la rénovation et la solarisation de la toiture, l'installation de nouvelles machines dans les ateliers pour pallier la hausse des effectifs, la rénovation du système d'aspiration... ■



© Julien MIVIELLE

© Julien MIVIELLE



**CHRISTOPHE BOUSQUET**  
Directeur de la Fédération Compagnonnique d'Agen.

## Lot-et-Garonne UN CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT SIGNÉ AVEC LA RÉGION

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Jacques Borderie, président du Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vallée du Lot, et les présidents des communautés de communes et d'agglomération Auguste Florio, Michel Masset, Didier Caminade, Line Lalaurie et Guillaume Lepers ont signé un Contrat de développement et de transition lundi 24 avril dernier. La stratégie commune adoptée est construite autour de cinq grands axes : soutenir l'économie du territoire à travers les filières industrielles pour dynamiser la création d'emplois et la valeur ajoutée des productions locales, appairer les besoins des entreprises et la demande d'emploi pour améliorer l'employabilité et le recrutement sur les métiers du territoire, construire une offre touristique cohérente et différenciée à l'échelle du Pays, redonner pleinement aux bourgs et aux villes leurs fonctions de centralité et accélérer les transitions environnementales. Parmi les projets soutenus par ce partenariat, on retrouve l'éco-domaine de Laparade, le tiers-lieu des Quatre Cantons à Cancon, l'incubateur agro-alimentaire à Damazan, l'îlot Audevard à Sainte-Livrade-sur-Lot, la réhabilitation du cinéma *Le Confluent* à Aiguillon et la réhabilitation de la tribune de la Myre Mory à Villeneuve-sur-Lot.



© Mairie de Villeneuve-sur-Lot.

**la grande conférence**  
**RIA**

**11 mai 2023** à 18h30

**Comment regagner la souveraineté alimentaire en France ?**  
Quels sont les freins actuels liés à la compétitivité ? Comment innover ? Et à quels coûts ?

**agropole**

animé par **Adrien Cahuzac**  
Rédacteur en chef de RIA



**Arnaud Montebourg**  
Ancien ministre - Entrepreneur



**Jacques Groison**  
DGA - Arterris



**Nicolas Deluce**  
Vice-président - Nutrition & Santé



**Jeremy Strohner**  
PDG - Yooji

Interventions « Grands Témoins »  
Arnaud Pichard, Président du Retour de l'Industrie en France (RIF),  
Peio Etxelecu, Dirigeant de la Maison Agour

Agen

### ARNAUD MONTEBOURG À L'AGROPOLE

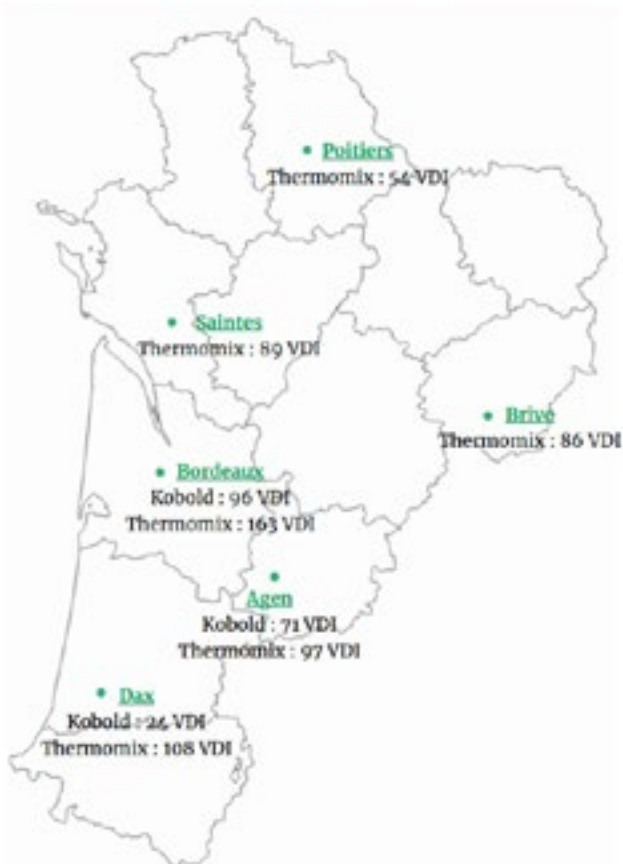
La Revue de l'Industrie Agroalimentaire (RIA) et l'Agropole organisent une grande conférence, le 11 mai, à partir de 18 h 30. Elle aura lieu dans l'auditorium d'Agropole sur le thème suivant : comment regagner la souveraineté alimentaire en France ? Pour cette occasion, l'ancien ministre et néo-entrepreneur Arnaud Montebourg sera présent, en compagnie de Jacques Groison, directeur général adjoint d'Arterris, Nicolas Deluce, vice-président de Nutrition & Santé, Jeremy Strohner, PDG de Yooji, Arnaud Pichard, président de Retour de l'Industrie en France et Peio Etxelecu, dirigeant de la Maison Agour. Cette soirée sera animée par Adrien Cahuzac, rédacteur en chef de RIA.



## Lot-et-Garonne O'NATUR CHANGE D'IMAGE

Depuis sa création en 2004, O'natur s'est engagée à proposer des jus de fruits sains, naturels fabriqués à partir de fruits frais, locaux du Lot-et-Garonne ou du Sud-Ouest majoritairement. Aujourd'hui la marque renouvelle son image pour mieux refléter ses valeurs environnementales et la valorisation des producteurs de la filière fruits et légumes. « Nous souhaitons conquérir de nouvelles parts de marché auprès de la CHR haut de gamme (gastronomique, bistrannique, étoilé, et épicerie fines) », explique Jean-Christophe Couzin, directeur de Jus du Soleil qui produit la gamme O'natur. Les jus O'natur sont disponibles en bouteilles en verre recyclable dans les formats suivants : 75 cl, 1 l et sur certains parfums en 25 cl, soit en conventionnel, soit en bio. C'est aussi une gamme de 20 références avec les classiques pomme, orange, ananas et les inévitables tomates de Marmande et pruneaux du Sud-Ouest.

### Carte de la Nouvelle-Aquitaine des prévisions de recrutement en 2023



## Nouvelle-Aquitaine 800 POSTES CHEZ VORWERK

Comme chaque année, Vorwerk France lance sa campagne de recrutement et recherche 9 050 vendeurs à domicile indépendants pour renforcer le réseau commercial de ses deux marques, Thermomix, le fameux robot cuiseur et Kobold, l'aspirateur. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, Vorwerk France propose 597 postes chez Thermomix et 191 postes chez Kobold. Vorwerk est actuellement présent dans 6 villes : Agen, Bordeaux, Brive, Dax, Poitiers et Saintes. De plus en plus de jeunes se lancent et beaucoup d'entre eux exercent la vente à domicile comme activité complémentaire. Cette forte adhésion à la vente à domicile est facilitée par l'investissement de départ minime requis : Vorwerk dispense une formation à chaque conseiller, lui fournit le matériel nécessaire dès le début de son activité, sans investissement financier, et garantit une indépendance et une liberté totale d'organisation. La vente à domicile est une activité plébiscitée chez les femmes : 90 % des effectifs de Vorwerk France sont féminins.

Pour en savoir plus : [www.vorwerk.com](http://www.vorwerk.com)

# Grand Prix de Pau Une nouvelle énergie

Le Grand Prix automobile de Pau, nommé « Pau Motors Festival » depuis 2022, revient du 12 au 14 mai pour sa 80<sup>e</sup> édition. L'événement poursuit sa mutation entamée l'an dernier, désireux de s'affirmer comme une vitrine de l'innovation et des enjeux de mobilité durable.

Par Eustelle  
LOUSTALET-TURON

**L**e changement de cap amorcé lors du dernier Grand Prix de Pau avait visiblement convaincu : 160 000 spectateurs avaient en effet fait le déplacement pour assister à ces courses automobiles

organisées dans le centre-ville de la cité béarnaise, sur un circuit urbain inchangé depuis 1933. Une fréquentation inédite et particulièrement encourageante pour renouveler le pari en 2023 : celui de mettre en lumière les nouvelles mobilités lors de cette compétition qui fête ses 80 ans cette année. Sur deux week-ends, du 12 au 14 mai pour le Grand Prix, et du 19 au 21 pour le Classic Grand Prix, des courses, des rendez-vous inédits, mais aussi des rencontres rassemblant les experts

et décideurs européens célèbreront le passé et surtout l'avenir de l'automobile et des mobilités bas carbone.

## UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Côté pistes, du 12 au 14 mai, cette édition anniversaire proposera des plateaux de compétition sélectionnés pour leurs avancées technologiques vers la neutralité et leur rayonnement international : des monoplaces, des voitures de tou-

“ Deux courses majeures sont à retenir : la TCR Europe le 13 mai et l’Euroformula Open le 14 mai ”



## “Le Grand Prix de Pau se veut un hub de mise en relation des innovateurs, des industriels, des constructeurs...”

risme, des GT, électriques, hybrides, thermiques bas carbone... Deux courses majeures sont par ailleurs à retenir : la TCR Europe le 13 mai à 21 h 30 et l'Euroformula Open à 15 h 30 le 14 mai, qui devraient attirer le public sur place mais aussi à distance. « La présence du prologue d'une Coupe du monde FIA ainsi que de nombreux plateaux garantissent une diffusion TV, digitale, presse et réseaux sociaux sur plusieurs continents », affirme ainsi l'organisation, qui appuie la dimension internationale de l'événement.

### ÉLECTRIQUE, HYDROGÈNE, RÉTROFIT...

Dans les coulisses, au cœur des paddocks, des technologies émergentes (électrique, hydrogène, rétrofit, camions hydrogène et biodiesel...) seront présentées au public, qui est également invité à revenir le week-end suivant pour le Classic Grand Prix (communément appelé Grand Prix Historique). De la F1 à la Formule Renault, Pau accueillera des plateaux de voitures mythiques, un gala, des exhibitions etc. et bien entendu des

épreuves qui rassembleront plus de 250 pilotes de tous les continents.

### UN LABORATOIRE DES NOUVELLES MOBILITÉS

En parallèle du Grand Prix Automobile, l'événement accueillera la deuxième édition du forum européen « Transition énergétique et mobilité », au Palais Beaumont le vendredi 12 mai. Organisée sous l'égide de l'Alliance des chaînes de valeur des carburants renouvelables et bas carbone (RLCF), cette discussion portera sur les actualités et enjeux touchant le domaine des transports aériens, maritimes et terrestres. Une manière de marquer cette année encore la transition opérée depuis l'édition 2022 par le GP de Pau, qui « se veut un laboratoire des nouvelles mobilités, un démonstrateur des nouvelles énergies, un hub de mise en relation des innovateurs, des industriels, des constructeurs... ».

Parmi les intervenants, on retrouvera John Cooper, DG de Fuels Europe, ou encore Pierre-Franck Chevet, président IFPEN, sans

oublier Dominique Ristori, conseiller en stratégie et ancien directeur général de l'énergie à la commission européenne qui conclura ces tables rondes.

### 14 RESTAURATEURS PLACE CLEMENCEAU

Enfin, côté festivités cette fois-ci, la Place Gourmande du Grand Prix de Pau fait son retour place Clemenceau jusqu'au 21 mai. Au programme, du jeudi au dimanche, midi et soir : des repas, tapas et animations musicales non-stop avec restaurants, bodegas et terrasses éphémères. Quatorze restaurants locaux ont choisi de participer : Les 4 Pépins, Big Baracuba, Boga Boga, Casa Iruña, La Guinguette des Sardines Lons, Le Connemara, Les Boucaniers, L'Esprit des Halles, Les Sardines à Moustache, L'Euro-pub Café, le Comptoir Ô Petit Pau, La Rumeur en Court Circuit. ■

### EN PRATIQUE

Accès payant aux tribunes, paddocks, palais Beaumont et boulevard des Pyrénées : 25 à 48 € la journée (tarif plein). Pass 3 jours entre 40 et 92 €. Entrée au forum gratuite, sur inscription.

Détails, programme et billetterie sur [www.grandprixdepau.fr](http://www.grandprixdepau.fr)





© Agence Flint

## Billère L'ANCIEN SIÈGE D'ERDF RÉHABILITÉ

À Billère, près de Pau, l'ancien siège d'ERDF va connaître une nouvelle destinée après avoir été inoccupé pendant près de 15 ans suite au déménagement des salariés du groupe. Ce bâtiment de bureaux, propriété de l'Établissement Public Foncier Local Béarn Pyrénées (EPFL) depuis 2021, va en effet être réhabilité en immeuble d'habitation. Le bailleur social Pau Béarn Habitat, choisi pour ce projet par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées à l'issue d'une mise en concurrence, a annoncé l'aménagement d'une trentaine d'appartements en accession à la propriété, du T3 au T4. Un visuel a d'ores et déjà été présenté par l'agence d'architecture bordelaise Flint pour Pau Béarn Habitat, dévoilant la métamorphose de ce site de 4 étages et 4 800 m<sup>2</sup>.

## Pyrénées-Atlantiques FRANCE 2030 : 5 MILLIONS POUR L'UPPA

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a dévoilé les résultats de son appel à projets visant à accélérer les stratégies de développement des établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche (ASDES). L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) fait partie des 44 lauréats, sur une cinquantaine de dossiers déposés, qui se partageront un total de 200 millions d'euros. Ce programme, qui vise à accompagner la mise en œuvre d'une politique de développement pérenne de ressources propres adossée à une stratégie d'établissement définie, permettra à l'UPPA de développer son projet « Développement Europe, Formation et Innovation (DEFI) - UPPA 2030 ». Ce dernier bénéficiera de 5 241 816 euros pour ses trois volets : appels à projets européens, formation tout au long de la vie, création d'une fondation partenariale.



© D.R.



## Pau

### LE NUMÉRIQUE FAIT SALON

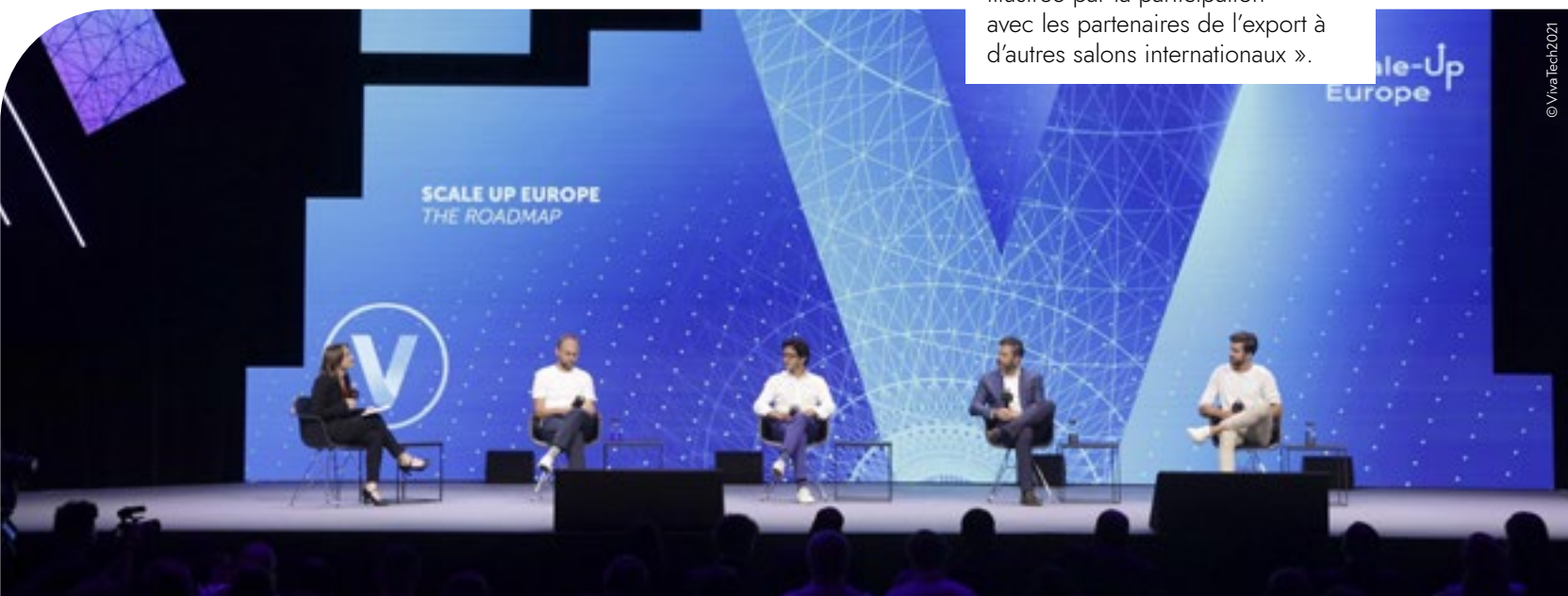
B.num, le salon B2B de l'innovation et la transformation digitale en Béarn, aura lieu à Pau les 22 et 23 mai de 10 h à 18 h, à la CCI Pau Béarn. Le lundi sera consacré au commerce et à l'animation commerciale sur les territoires. Le mardi sera quant à lui dédié à l'industrie et la transformation digitale des organisations. Au programme de cet événement ouvert à tous et gratuit : des rencontres avec des entreprises du territoire ainsi que des ateliers et des conférences pour informer et amener les entrepreneurs à réfléchir à leurs projets. Parmi ces derniers, on peut entre autres citer une conférence du lundi 22 mai à 16 h 15 sur le thème « Est-il encore possible de fidéliser ses clients en 2023 ? » ou encore, le 23 mai à 14 h, cet autre débat autour de la question « Comment ne pas rater (comme tout le monde) le déploiement de son ERP ? ».

**Programme complet et inscription obligatoire sur [pau.cci.fr](http://pau.cci.fr)**

## Béarn

### H64 ET SR-CONCEPT À VIVATECH

Deux start-ups béarnaises seront présentes à VivaTech, premier salon technologique d'Europe, qui aura lieu du mercredi au samedi 17 juin, porte de Versailles à Paris. H64 (Pau) avec sa plateforme de contribution carbone à impact local The Zero Fund, et SR-Concept (Artix) et son éthylotest connecté Ethyl-ia sont invitées à présenter leurs innovations sur le stand collectif de la Région Nouvelle-Aquitaine (hall 1 – stand B18). Les deux jeunes entreprises seront aux côtés de 23 autres pépites qui, elles-aussi, « répondent aux enjeux de transition énergétique et écologique portée par Néo Terra, la feuille de route du Conseil régional pour accélérer la transition énergétique et écologique ». À noter que pour la Région, « cette participation à VivaTech s'intègre également dans une démarche de valorisation et d'internationalisation des jeunes pousses du territoire, illustrée par la participation avec les partenaires de l'export à d'autres salons internationaux ».



## Saint-Pierre-d'Irube OUVERTURE D'UNE AGENCE ISO&FACE

L'entreprise de rénovation de façades et l'isolation thermique par l'extérieur ouvre sa cinquième agence à Saint-Pierre-d'Irube. Créé en 2016 au Teich sur le Bassin d'Arcachon et dirigée par Thomas Page et Adrien Domec, Iso&Face compte aujourd'hui 80 salariés. La société est présente en Gironde, dans les Landes, en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques. Inspiré par les valeurs du rugby, Thomas Page mise sur le « travail réalisé par ses équipes pour maîtriser la qualité et respecter les délais indiqués aux clients ». À Saint-Pierre-d'Irube, l'agence Iso&Face sera dirigée par Nicolas Leduc dont l'équipe rassemble trois techniciens, un chargé d'affaires et un conducteur de travaux. Les premiers chantiers vont démarrer mi-mai.



**ADRIEN  
DOMEC**  
Fondateur  
d'Iso&Face

**THOMAS  
PAGE**  
Fondateur  
d'Iso&Face

© D.R.



© D.R.

## Bayonne / Pau PORTES OUVERTES À LA CMA 64

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques (CMA-NA-64) organise une matinée d'information le samedi 13 mai de 9 h à 13 h. Cette opération portes ouvertes s'adresse aux collégiens, lycéens, étudiants, apprentis et adultes ayant un projet de reconversion. Les conseillers de la CMA 64 leur feront découvrir les métiers, les filières de formation, le fonctionnement de l'alternance, les solutions de sécurisation des choix professionnels ainsi que l'offre d'accompagnement lors de la signature d'un contrat d'apprentissage. Cette matinée d'information se tiendra à l'Université des métiers de Bayonne (25 boulevard d'Aritxague à Bayonne) et à celle de Pau (34 avenue Léon-Blum à Pau) le même jour.





© French Tech Pays Basque

## Bidart LANCEMENT DU CLUB FRENCH TECH

La French Tech Pays Basque lance un dispositif pour soutenir les ambitions de ses adhérents. Ils pourront bientôt présenter leur projet à des chefs d'entreprises expérimentés ainsi qu'à des experts comme des avocats ou des responsables de fonds d'investissement. L'objectif est de conseiller les porteurs de projets sur les levées de fonds, le développement de leur activité, la structuration de leur entreprise et son expansion internationale. Ces entretiens se dérouleront les 23 mai, 14 septembre et 16 novembre sur la Côte basque. Inscriptions préalables via le site web de la French Tech Pays Basque.

## Côte basque 800 VÉLOS PONY EN LIBRE-SERVICE

La start-up Pony a remporté l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Communauté Pays Basque auprès des opérateurs de vélos en libre-service. Au 1<sup>er</sup> juin, 800 vélos électriques seront disponibles dans 12 communes du Pays basque et du sud des Landes : Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube, Tarnos et Urrugne. Créée en 2017 à Angers, la start-up Pony vient de réaliser une levée de fonds de 6 millions d'euros et a implanté sa solution dans une quinzaine de villes. En plus de son modèle deux places Double Pony en location, la société fournit une application avec des services d'abonnement, de géolocalisation et d'entretien de la flotte de vélos à assistance électrique.



© Jean-Louis Hupé

# Tarbes **Un nouvel office notarial**

Depuis fin mars, Christelle Boyrie s'est installée rue du IV-Septembre au cœur du centre-ville. Originnaire d'Arcachon, elle mise sur son accessibilité et son expérience pour se faire connaître.

Par Hermance HITTE

**E**n zone d'installation libre ou contrôlée, l'ouverture d'un nouvel office notarial est toujours une bonne nouvelle. Depuis un mois, Christelle Boyrie s'est installée à Tarbes et à 53 ans, elle est donc celle qui fait briller une toute nouvelle plaque rue du IV-Septembre, au cœur du centre-ville. Originnaire d'Arcachon, elle a d'abord suivi des études à la faculté de droit de Bordeaux avant de s'envoler vers la Dordogne où durant 3 ans elle a œuvré dans une « petite étude de campagne » : « J'y étais très bien mais lorsque je suis devenue maman, j'ai décidé de revenir à Arcachon où j'ai repris mon activité chez un notaire avant d'être nommée notaire salariée dans un office notarial ». Ayant enfin le droit de recevoir des actes, elle secondait son employeur avant que la loi Macron lui donne possibilité de s'installer, ce qui lui est apparu comme une évolution de carrière logique.

## TARBES, UN CHOIX DE CŒUR


À l'instar de nombreux officiers publics et ministériels, Christelle Boyrie a fait sa demande de nomination via le portail dédié : « J'ai postulé trois fois de suite dans plusieurs villes du grand Sud-Ouest et la dernière, j'ai été sélectionnée sur Tarbes ». Également bien placée sur Pau et Bergerac, Christelle Boyrie s'est décidée pour la capitale de la Bigorre où elle a des attaches familiales et qu'elle connaissait pour être venue skier dans les stations des Hautes-Pyrénées. Un département où, selon l'Autorité de la concurrence qui a déterminé la région de création, un certain manque se faisait sentir : « D'une manière

générale, tous les notaires sont surchargés et ce dans toutes les régions. Il y a énormément de travail et il ne peut pas être toujours fourni dans les délais, c'est aussi ce qui justifie ces nouveaux offices », souligne-t-elle.

## 25 ANS D'EXPÉRIENCE

Une disponibilité liée à un début d'activité dont maître Boyrie compte bien faire un atout : « Dans le cadre des ventes par exemple, il faut aller vite, une fois qu'on a signé et qu'on a trouvé un acheteur, il faut pouvoir signer les actes rapidement et parfois, les grosses études ne peuvent pas être aussi opérationnelles que les gens qui viennent de créer une étude ». Droit immobilier, droits des familles mais aussi droits des affaires, Christelle Boyrie propose une activité classique de formalisation des contrats mais ses 25 années d'expérience ont forgé un goût relationnel qui risque de la faire connaître très vite : « Ce n'est jamais évident d'arriver dans une ville, les particuliers ont leur notaire comme ils ont leur médecin de famille. Si je dois mettre en avant une de mes qualités, c'est que je suis à l'écoute des gens, assez proche des clients ». Elle mise également sur l'accessibilité, notion primordiale dans son métier : « Je mets un point d'honneur à expliquer simplement des notions qui parfois peuvent paraître compliquées parce qu'un notaire ça parle parfois un peu chinois » s'amuse la professionnelle.

“ On entre dans  
l'intimité des familles. ”



“ Les gens essaient de préparer en amont leur succession et de transmettre à leurs enfants le plus tôt possible ”

### UN CHALLENGE DE TOUS LES JOURS

Passionnée par les différentes facettes de sa profession, Christelle Boyrie avoue surtout apprécier le « coté varié » qu'offre le notariat : « C'est un challenge de tous les jours. Il y a parfois des cas où il faut faire des recherches pour conseiller au mieux le client, surtout quand ça concerne la famille et la fiscalité. Il faut toujours aller chercher des cas particuliers en fonction des personnes. Quand on organise une donation par exemple, c'est quelque chose de global mais on entre dans l'intimité de la famille et la solution qu'on va proposer à une personne ne sera pas forcément adaptée à une autre ». Une activité que Christelle Boyrie a vu évoluer durant sa carrière, notamment au niveau de la complexification du droit : « L'acquéreur est toujours protégé donc on nous demande de faire

toujours de plus en plus de vérifications, de consulter les bases de données pour son information ».

### UN MÉTIER QUI A ÉVOLUÉ

Dans un contexte immobilier bousculé par l'augmentation des taux de crédit et une demande accrue pour la gestion de patrimoine, le quotidien du notaire est loin d'être figé : « Les gens essaient de préparer en amont leur succession et transmettre à leurs enfants le plus tôt possible dans leur vie afin de limiter la fiscalité liée aux donations. Cette anticipation est désormais très fréquente ». Si la technique a elle aussi bien changé, notamment avec l'arrivée des rendez-vous en visioconférences et de nouveaux outils comme la signature électronique, une chose est pourtant la même : « les problèmes des gens ». Un domaine où son expérience peut faire la différence.

# L'épargne verte pleine d'énergie

Avec une production de crédits historique de 4,2 milliards €, la banque coopérative affiche un bilan 2022 solide qui lui permet d'envisager de nouveaux projets, notamment dans le domaine de la RSE.

Par Hermance HITTE

**C**hristophe Bosson le répète comme une ligne de conduite : « La stratégie de la Banque Populaire Occitane est claire, en tant que banque régionale, nous sommes à l'écoute et répondons aux besoins en proximité de nos clients ». Et avec 57 000 projets de vie financés sur le territoire, les ressources collectées en 2022 font écho aux propos du Directeur Général. La Banque coopérative enregistre une production de crédits de 4,2 milliards € hors PGE et signe ainsi une hausse de 8,6 %, un record pour la deuxième année consécutive. Au 31 décembre, ses parts de marché s'établissaient à 15,8 % pour les crédits et 12,9 % pour les dépôts. Elle enregistre un résultat net de 94,3 millions € et compte 603 000 clients dont 12 000 nouveaux parmi lesquels 5 056 professionnels dont 900 sont en professions libérales et 500 agriculteurs. Un exercice 2022, présenté le 26 avril dernier, qui fait office de bilan solide et ouvre la voie aux perspectives de 2023, notamment marquées par des engagements dans le domaine de la RSE.

## BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À travers l'immobilier, la mobilité, le numérique et les achats responsables régionaux, la Banque Populaire Occitane s'est déjà engagée dans des chantiers majeurs concernant son empreinte carbone. Avec la



CATHERINE  
MALLET  
présidente du Conseil  
d'Administration

CHRISTOPHE  
BOSSON  
directeur Général

création de la Banque de la Transition Énergétique, elle innove via cet outil qui garantit l'utilisation de l'épargne verte collectée localement au bénéfice de projets locaux de transition énergétique. Grâce à des financements sur-mesure et un réseau de partenaires experts publics ou privés, elle ambitionne de devenir un acteur de référence en multipliant par 5 sa collecte d'épargne verte et sa production de financements verts d'ici 2024 : « C'est un enjeu majeur qui permettra de disposer de liquidités nécessaires à la distribution de crédits », explique Christophe Bosson qui souligne toutefois que « le modèle de rentabilité est cependant challengé par la montée des taux d'épargne ».

Avec 2 000 collaborateurs déployés dans les 201 agences de huit départements, dont les Hautes-Pyrénées, l'expertise au service des entreprises de la région marque également son activité et le nouveau pôle d'expertise en financements structurés couvre l'ensemble des métiers de l'ingénierie financière. Next Innov, son agence dédiée à l'accompagnement des start-ups, est un reflet de sa dynamique avec un portefeuille qui progresse de 22 % et affiche 250 entreprises accompagnées. Populaire, elle l'est définitivement. ■

## CHIFFRES CLÉS DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES :

45 600 clients  
14 700 sociétaires  
105 collaborateurs  
16,51 % de parts de marché Crédits  
14,05 % de parts de marché Dépôts

## Tarbes **LES FORGES BOOSTENT LE CA D'EUROPLASMA**

Au cours de l'exercice 2022, le groupe Europlasma a généré un chiffre d'affaires de 14,5 M€, en croissance de 48 % par rapport à 2021. Celle-ci est principalement liée aux nouvelles activités industrielles du groupe, avec la contribution en année pleine des Forges de Tarbes pour la participation de corps creux et la production d'anodes sur le site de Satma Industries.

Si le segment Traitement des déchets dangereux a été fortement impacté par l'envolée des prix de l'énergie, le segment industriel a enregistré un chiffre d'affaires de 9,4 M€ notamment par l'acquisition du site des Hautes-Pyrénées dont la reprise de production de corps creux s'élève à 8 089 pièces l'an dernier. En octobre dernier, une nouvelle commande du client historique dans le secteur de la Défense prévoit la fourniture de 30 000 unités pour un montant de 8 M€ qui impactera le CA 2023. Europlasma a par ailleurs lancé un programme d'investissement de 15 M€ sur les 3 prochaines années pour augmenter la capacité industrielle et l'intégration de nouvelles étapes de production.



© D.R.

## Occitanie **LA NOUVELLE ASSEMBLÉE DU PARLEMENT DE LA MONTAGNE**

Depuis 2018, le Parlement de la Montagne fédère les acteurs des Pyrénées et du Massif central afin de proposer des solutions innovantes pour « la montagne de demain ». La Région a décidé de faire évoluer son organisation et il compte désormais une assemblée de 160 membres réunis en 3 collèges : 70 membres de la société civile, 56 élus des territoires et 34 représentants partenaires. Aux côtés de Jean-Louis Cazaubon, vice-président en charge de la Montagne, Carole Delga a rappelé les grands enjeux auxquels le territoire est confronté en matière de transition écologique et énergétique, de qualité de vie ou encore de mobilité. Afin d'installer cette assemblée, une réunion plénière les a réunis le 20 avril dernier et des thématiques prioritaires ont été définies pour l'année à venir. L'eau et le changement climatique, le logement et le foncier ainsi que l'emploi saisonnier seront au cœur de la feuille de route 2023.



© D.R.



## Lourdes

### LA TV CORÉENNE SOUS LE CHARME

Niveau KPop, les Chanteurs Montagnards ont encore quelques progrès à faire mais question tourisme, Lourdes a définitivement séduit la Corée du Sud. Cette semaine, une équipe de tournage est venue dans la cité mariale afin de préparer un épisode de *World Theme Travel* qui lui sera entièrement consacré. Émission équivalente à notre *Échappée belle* française, elle sera diffusée sur la chaîne EBS, Educational Broadcasting System, un des principaux réseaux sud-coréens de télévision. Au programme, la gastronomie locale et ses représentants des Halles de Lourdes, le château fort de la ville, classé monument historique, l'incontournable sanctuaire Notre-Dame et même la pêche à la truite. Autant de particularités que découvriront les téléspectateurs le 23 mai prochain et, avec une audience de 1 400 000 personnes, ils seront nombreux à plonger dans les artères d'une des villes les plus emblématiques des Hautes-Pyrénées.

© OT Lourdes

## Bazet SCT S'ENGAGE AUPRÈS DES ENFANTS D'ÉQUATEUR

Fondation franco-équatorienne, Ecuasol apporte une aide aux enfants et adolescents des quartiers défavorisés de Quito afin qu'ils accèdent à l'éducation. Dans ce cadre, de nombreux partenaires institutionnels et privés accompagnent l'ONG à taille humaine et c'est le cas de SCT Ceramics. Située à Bazet, l'entreprise fait partie des fleurons du département grâce à sa spécialisation dans les composants brasés céramique-métal pour des marchés disparates allant du médical à l'aérospatial. Mais depuis plusieurs années, c'est un tout autre matériel qu'elle fournit à Ecuasol. Engagée auprès de la fondation, SCT Ceramics a offert un ordinateur et huit tablettes, un don en nature sous forme d'équipement informatique qui améliorera les conditions d'apprentissage des jeunes Équatoriens.



© D. R.

## Azereix **TARMAC AEROSAVE ET AIRBUS FONDENT UNE COENTREPRISE À CHENGDU**

C'est l'union des talents et des géants de l'aéronautique : Tarmac Aerosave, Airbus et la ville de Chengdu viennent de créer le premier centre de services de gestion du cycle de vie des avions en Chine. La coentreprise Airbus Lifecycle service proposera le stockage, la maintenance, le démantèlement et le recyclage d'avions. Ce centre de 717 000 m<sup>2</sup> aura une capacité de stationnement pour 125 appareils et Tarmac Aérosave, groupe industriel avec trois sites phares dont celui des Hautes-Pyrénées, sera en charge du recrutement d'une partie de l'équipe locale. Son savoir-faire de la gestion de l'ensemble du cycle de vie de l'avion est unique dans le monde et Alexandre Brun, président de Tarmac Aérosave s'est dit « particulièrement fier d'apporter cette exclusivité au centre de Chengdu ». 75 % des avions stockés bénéficieront d'un second cycle de vie et les autres seront démantelés selon le procédé de l'entreprise.



© Tarmac Aerosave



© D.R.

## Hautes-Pyrénées **FRANCE 2030 : SIX PROJETS SOUTENUS**

Afin de positionner le pays comme un des leaders du monde demain, le plan France 2030 c'est d'abord 54 Md€ sur 5 ans pour faire émerger 10 objectifs précis et 6 leviers pour développer les matériaux, le numérique, les start-ups, la formation et la recherche. Dans les Hautes-Pyrénées, six projets sont soutenus pour un montant global de plus de 10 millions d'euros. S'inscrivant en complémentarité des organisations déjà en place, le réseau de sous-préfets forme les référents qui permettent aux entreprises de s'approprier ce plan de réindustrialisation et d'innovation. Dans le 65, c'est Nathalie Guillot-Juin, secrétaire générale et sous-préfète qui en est la référente : « France 2030 est un vrai atout pour le département qui doit faire émerger des projets structurants et d'avenir ». Les thématiques sont diverses, construire les formations de demain, produire des bio-médicaments et des dispositifs médicaux innovants, décarboner les moyens de transports... Autant d'enjeux économiques que les acteurs locaux sont prêts à relever.

EUPHRASIE  
LUPI

DAVID  
BRIVOIS



# Chronique du Barreau de Dax

# Constat d'inaptitude au travail : la réglementation

Entre nécessaire protection de l'état de santé du salarié et impasse pour les entreprises, le constat d'inaptitude d'un salarié par le médecin du travail doit répondre à une procédure précise avant que l'employeur ne soit contraint de prononcer un licenciement.

Par David BRIVOIS, avocat associé, département droit social, et Euphrasie LUPI, avocat, département droit social, au cabinet Fidal de Dax

**L**e suivi de l'état de santé des salariés a toujours constitué une priorité du droit du travail et il ne saurait être question de remettre en cause l'ordre des priorités : l'activité professionnelle expose à des risques qu'il est nécessaire de prévenir, d'éviter et de réduire autant que possible<sup>1</sup> outre l'obligation, pour l'employeur de s'assurer que l'état de santé de ses salariés leur permet bien d'occuper les fonctions confiées.

C'est à ce stade que le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire sont amenés à intervenir, tant par des actions sur le milieu de travail que par le suivi médical des salariés.

Ce suivi médical peut intervenir à tous les moments de la relation, que ce soit au moment de la visite d'information et de prévention<sup>2</sup>, de la toute récente visite médicale de mi-carrière<sup>3</sup>, de la visite médicale de reprise<sup>4</sup> ou encore de la visite médicale ponctuelle<sup>5</sup> dont l'initiative relève tant du médecin du travail que du salarié ou encore de l'employeur.

Bref, le salarié peut rencontrer le médecin du travail à tout moment et l'ensemble des visites précitées peut, potentiellement, conduire au constat d'une inaptitude.

Nous mettrons ici le cas de la visite de pré-reprise<sup>6</sup> de côté en ce qu'elle ne peut, elle, aucunement conduire au constat d'une inaptitude<sup>7</sup>.

## LE RÉGIME JURIDIQUE DU CONSTAT D'INAPTITUDE

L'inaptitude est régie par l'article L.4624-4 du Code du travail qui exige, avant tout avis, qu'il ait été procédé :

- à une étude de poste ;
- à un échange avec le salarié ;
- à un échange avec l'employeur ;
- et, surtout, que le médecin du travail « constate qu'aucune mesure d'aménagement, d'adaptation ou de transformation **du poste de travail occupé** n'est possible et que l'état de santé du travailleur justifie un **changement de poste** » avant de pouvoir prononcer une inaptitude.

<sup>1</sup> Le Code du travail se charge de le rappeler, a minima, par les articles L.4121-1 et suivants du Code du travail et la jurisprudence de la Cour de cassation de le mettre en musique via l'obligation générale de sécurité.

<sup>2</sup> Article L.4624-1 du Code du travail

<sup>3</sup> Article L.4624-2-2 du Code du travail

<sup>4</sup> Article L.4624-2-3 du Code du travail

<sup>5</sup> Article L.4624-1 du Code du travail

<sup>6</sup> Article L.4624-2-4 du Code du travail

<sup>7</sup> Circ. DGT n°13, 9 novembre 2012 – point n°3.2.3



L'article L.4624-5 du Code du travail ajoute que « le médecin du travail reçoit le salarié, afin d'échanger sur l'avis et les indications ou les propositions qu'il pourrait adresser à l'employeur ».

La partie réglementaire des textes<sup>8</sup> confirme l'**impérativité** de ces étapes **préalables** et, du reste, le modèle d'avis d'inaptitude<sup>9</sup> tout autant.

Ce n'est donc qu'après avoir mené ces échanges et investigué l'alternative d'aménagement, d'adaptation ou de transformation **du poste** que le médecin du travail peut prononcer une inaptitude.

La situation se doit d'être différenciée de la phase de reclassement du salarié déjà déclaré inapte qui, elle aussi, se doit d'être envisagée de concert avec le médecin du travail.

Les dispositions relatives à l'obligation de reclassement à laquelle sont tenus les employeurs sont visées dans une partie différente du Code du travail située aux articles L.1226-2 et suivants pour les inaptitudes d'origine non professionnelle et aux articles L.1226-10 et suivants pour les inaptitudes d'origine professionnelle.

Ici encore, le médecin du travail apportera son conseil pour éclairer l'employeur dans les mesures qui pourront être envisagées.

La formulation retenue au titre de l'obligation de reclassement est la suivante :

- « Les conclusions écrites du médecin du travail et les indications qu'il formule sur les capacités du salarié à exercer **l'une des tâches existantes dans l'entreprise** » ;
- « L'emploi proposé est aussi comparable que possible à l'emploi précédemment occupé, au besoin par la mise en œuvre de mesures telles que **mutations, aménagements, adaptations ou transformations de postes existants ou aménagement du temps de travail** ».

Il est établi que l'obligation de reclassement concerne, cette fois, l'adaptation d'autres postes que celui occupé par le salarié au moment de sa déclaration d'inaptitude :

- à la fois de par la localisation de ce second ensemble de textes dans le Code du travail ;
- et de par l'usage du pluriel au terme « postes existants ».

Force est pourtant de constater que le premier ensemble de textes est bien souvent expédié pour n'engager une véritable discussion avec l'employeur qu'au stade du reclassement.

Ce raccourci n'est pas sans conséquence pour l'entreprise.

## L'IMPASSE À LAQUELLE SE CONFRONTENT DE PLUS EN PLUS D'ENTREPRISES

L'insuffisance des démarches menées en amont du constat d'inaptitude peut conduire l'entreprise à une impasse en ce qu'elle peut se voir contrainte de prononcer, in fine, un licenciement.

Le licenciement pour inaptitude suppose de caractériser :

- à la fois une inaptitude : c'est acquis à ce stade ;
- et une impossibilité de reclassement<sup>10</sup>.

La difficulté à laquelle les entreprises se confrontent peut alors être de deux ordres :

- soit l'avis d'inaptitude formulé par le médecin du travail exonère l'entreprise de toute recherche de reclassement, tel que cela est permis par le Code du travail<sup>11</sup> au gré des formules « magiques » suivantes :
  - « Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé » ;
  - Ou « l'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi » ;
- soit le salarié refuse l'ensemble des solutions de reclassement qui lui sont proposées.

Précisons, dans ce cas, que le refus ne peut avoir pour effet de priver le salarié de son indemnité de licenciement ; tout au plus, il pourra être question de le priver des indemnités spécifiques aux inaptitudes professionnelles<sup>12</sup>, mais la démonstration du caractère abusif du refus devra être faite, ce qui n'est pas une mince affaire.

Dans l'une et l'autre des situations, les entreprises peuvent se voir confrontées à l'obligation de prononcer le licenciement de leur salarié.

La situation n'est pas sans causer un déséquilibre certain lorsque le salarié aura initié une rencontre avec le médecin du travail dans un contexte où il aura, par exemple, déjà exprimé sa volonté de quitter l'entreprise.

Sans qu'il soit question de stigmatiser l'ensemble des déclarations d'inaptitude prononcées au sortir de visites à l'initiative du salarié, il est tout de même permis de s'interroger sur la légitimité d'une proportion d'entre elles.

Tel sera notamment le cas du salarié dont la rupture conventionnelle aura été préalablement refusée par son employeur et qui décidera, en désespoir de cause, de convaincre le médecin du travail de son inaptitude au poste.

La chronologie se veut intrigante et, hélas, de plus en plus fréquente en pratique.

Nul doute que le risque qui pèse désormais sur les abandons de poste<sup>13</sup>, renforcera encore la probabilité de ce type de démarches...



La vigilance de l'ensemble des parties prenantes au constat d'une inaptitude se doit d'être de mise et des pistes existent pour y remédier.

### LES PISTES OFFERTES POUR RÉÉQUILIBRER LA SITUATION

Une fois encore, et sans qu'il soit question de stigmatiser ni la faculté pour le salarié de solliciter une rencontre avec le médecin du travail, ni encore la nécessité pour ce dernier de prononcer une inaptitude lorsqu'elle se justifie par l'état de santé du salarié, il apparaît nécessaire de rappeler la distinction qui existe entre chacune des phases présentées.

Il est ainsi impératif que les médecins du travail se saisissent davantage des articles L.4624-4 et -5 du Code du travail pour questionner l'employeur sur les possibilités d'adaptation du poste (sans « s » et donc du poste occupé par le salarié).

Il apparaît tout aussi impératif qu'aucun amalgame ne soit fait entre ce premier ensemble de textes et celui relatif à l'obligation de reclassement qui, lui, vise une adaptation des postes (avec « s » et donc par référence aux autres postes de l'entreprise ou du groupe, selon la configuration).

Invitation se doit ainsi impérativement d'être faite aux entreprises d'alerter leur médecin du travail du contexte qui aura précédé sa rencontre avec le salarié et de prendre soin de préciser, par exemple, que des démarches ont déjà été initiées dans le sens d'un départ négocié.

Cela permettra aux médecins du travail d'avoir une parfaite connaissance du contexte et d'y veiller **à la fois** lors du prononcé de l'avis médical **et**, dans le cas d'une inaptitude, lors de l'utilisation de l'une des deux formules exonérant l'employeur de toute recherche de reclassement.

Les textes précités se doivent d'être maîtrisés par chacune des parties prenantes, services de santé y compris, à défaut de quoi ils pourraient être dévoyés et conduire à une sorte d'autoliquidation. ■

<sup>8</sup> Article R.4624-42 du Code du travail

<sup>9</sup> Arrêté du 16 octobre 2017 – NOR : MTRT1716161A - annexe 3

<sup>10</sup> Cass. Soc. 31 janvier 2006 n° 05-41.188 et encore

Cass. Soc. 26 septembre 2012 n° 11-14.989

<sup>11</sup> Articles L.1226-2-1, L.1226-12 et L.1226-20, outre l'article R.4624-42 du même Code

<sup>12</sup> Doublement de l'indemnité de licenciement et indemnité équivalente à ce qu'aurait été le préavis

<sup>13</sup> Par référence à la présomption de démission instaurée par le nouvel article L.1237-1-1 du Code du travail

# La propreté, entre crise et ambitions



Écartelé entre des difficultés conjoncturelles, et celles, structurelles, qui entravent sa croissance, le secteur des entreprises de la propreté interpelle le gouvernement sur les achats publics, tout en nouant un partenariat avec Pôle Emploi.

Par Anne DAUBRÉE

**L**e grand écart. Le 4 avril à Paris, se tenait le salon Europropre, qui réunit les professionnels du nettoyage. En marge de l'événement, lors d'une conférence de presse, la FEP, Fédération des entreprises de propreté, d'hygiène et services associés, annonçait la signature d'une convention avec Pôle Emploi. Actuellement, les quelque 15 000 entreprises du secteur regroupent 580 000 travailleurs. Ces dix dernières années, 105 000 emplois ont été créés. Et il y

a six mois, le secteur estimait ses besoins à 52 000 personnes supplémentaires. En particulier, la profession peine à recruter des jeunes. Des milliers de postes sont restés vacants sur le site emploi-proprete.com, en 2022, et les centres de formation en alternance peinent à recruter. « Nous sommes identifiés comme l'un des métiers porteurs sur les dix années à venir. (...) Toutefois, si la crise sanitaire a révélé nos métiers, nous souffrons encore d'un déficit d'image et de reconnaissance », précise Patricia Charrier-Izel, directrice générale de la FEP. Celle-ci s'efforce aussi d'encourager

ses entreprises adhérentes qui n'en ont pas beaucoup l'habitude de travailler avec Pôle Emploi. Et déjà, la FEP a organisé des opérations avec l'organisme public, comme la « Semaine nationale des métiers de la propreté », en juin dernier. Cela dit, cette nouvelle convention relève plutôt d'un projet « pour l'avenir », pointe Patricia Charrier-Izel. Actuellement, au vu de la conjoncture, c'est plutôt un coup de frein sur les embauches que constate la FEP. « Si cela continue, nous allons aller vers une destruction d'emplois », prévient même Philippe Jouanny, président de la FEP.

# “ Nous souffrons encore d'un déficit d'image et de reconnaissance ”

## LES ACHETEURS PUBLICS MIS EN CAUSE

En 2022 pourtant, la profession a vu augmenter légèrement son chiffre d'affaires (17,2 milliards d'euros). Mais en 2023, les marges, déjà structurellement faibles dans ce secteur à forte intensité de main d'œuvre, sont fortement impactées, d'après la FEP. Les entreprises sont prises « en étau », décrit Patricia Charrier-Izel. D'un côté, tous les coûts augmentent. Les principaux, liés à la main d'œuvre : en 2022, la profession a revalorisé les salaires de 5,55 % et une augmentation similaire est prévue pour 2023 (en deux temps). Les coûts des matériaux ont augmenté aussi. De l'autre côté, l'évolution de la demande est défavorable à plusieurs titres. « Les cahiers des charges se réduisent », note Patricia Charrier-Izel. Par exemple, le rythme d'intervention dans une usine passe de six jours sur sept à cinq sur sept.

Autre souci majeur, ces cahiers des charges ne prennent pas en compte les hausses des coûts. Et aussi, « chez tous nos clients, il y a des demandes de RSE accrues, ou d'innovations. On nous impose parfois certains types de matériels. Nous sommes de plus en plus contraints dans nos cahiers des charges », ajoute Philippe Jouanny.

Souci majeur, « l'acheteur public ne joue pas le jeu », dénonce-t-il. Cela représente environ le quart de l'activité. En 2021, une conférence sur le progrès consacrée à la valorisation de ces métiers, avait réuni la fédération, les partenaires sociaux et l'acheteur public, en présence d'Élisabeth Borne, alors ministre du Travail. « Les engagements n'ont pas été tenus », selon Philippe Jouanny. La FEP se sent flouée, estimant avoir réalisé des efforts sur les salaires, quand les acheteurs publics n'ont pas tenu leurs promesses de revalorisation des marchés. La FEP explique avoir été reçue à Matignon, le 21 janvier dernier, sur ce même sujet et attendre des nouvelles. ■

## RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ DES HORAIRES

D'après la FEP, dans la propreté, la moitié des chantiers en horaires décalés et fractionnés (matin très tôt et tard le soir) le sont à la demande du client. Mais 9 sur 10 de ceux qui ont renoncé à cette option sont contents de l'avoir fait. Côté entreprises, la quasi-totalité des adhérents de la fédération sont ou veulent aller vers des horaires en continu. L'enjeu fait partie des négociations avec les partenaires sociaux.



# Les Gardiens de la Galaxie 3

## LA FIN D'UNE ÉPOQUE

**P**eter Quill reste endeuillé par la perte de sa compagne Gamorra, tuée par son propre père Thanos. Une autre version d'elle existe désormais mais venant d'un passé lointain, avant la formation des Gardiens de la Galaxie. Elle ne fait donc plus partie de la troupe, toujours composée par sa sœur Nebula ; Drax le destructeur ; Rocket ; Groot, l'arbre vivant et Mantis l'empathe, rejoints par Kraglin guère habile avec sa flèche magique et par la chienne Cosmo, envoyée par les Soviétiques dans l'espace avant d'être récupérée par une race extra-terrestre. Ils vivent tranquillement sur leur vaisseau-planète de Knowhere lorsqu'un certain Adam Warlock les attaque sans motif apparent et blesse grièvement le raton-laveur. Une course contre la montre est lancée pour sauver leur ami en danger de mort... James Gunn fait ici ses adieux à la troupe dont il signe les aventures depuis 2014. Ses personnages ont vécu des déracinements imposés, été séparés de leurs proches, de leur planète voire de leur civilisation parfois entièrement décimée. C'est au sein de cette équipe hétérogène que ces anti-héros hantés par leurs traumatismes ont recomposé une famille unie. Dans ce volet, les origines de Rocket sont mises en avant. On découvre comment il est passé du statut d'animal sauvage à celui de créature dotée de la raison et de la parole. Sa transformation imposée explique ses colères et la mélancolie qui se dégage de lui.

« Lorsque j'ai imaginé le scénario de cette suite, je savais que, pour moi, le cœur du récit reposerait sur Rocket et son histoire : d'où il vient, qui il est. D'une

certaine manière, on peut dire que Rocket est le personnage principal et que je me sens proche de lui. Le premier film racontait l'histoire de la mère, le second celle du père. Ce dernier parle du Moi, ce qui le rend naturellement plus intimiste. C'est un petit animal qui a été enlevé et transformé en quelque chose qu'il n'aurait pas dû être. Il s'est senti complètement ostracisé et aliéné par toutes les autres formes de vie de la galaxie. Cette solitude est d'ailleurs l'essence même des trois épisodes. »

C'est son créateur, le Maître de l'évolution, qui le traque, obsédé par l'idée de récupérer son cerveau qui lui permettrait de finaliser ses expériences eugénistes. Il restera un méchant marquant de Marvel, avec sa quête de perfection qui en rappelle d'autres, bien plus réelles. Il est joué avec ce qu'il faut de démesure par l'effrayant Chukwudi Iwuji. Chris Pratt est toujours ce meneur romantique et volontaire, amateur de pop music et Zoe Saldana son ex au fort caractère. Dave Bautista reste irrésistible en grand costaud nigaud au cœur d'or, animé par une bienveillance inaltérable... même s'il ne comprend pas tout ce qu'on lui dit ! L'humour et les péripéties sont menées avec une maestria qui dynamite les codes des films de super-héros, en les respectant juste ce qu'il faut. Le sujet est néanmoins porté par des enjeux plus sérieux qu'en apparence, comme le souligne James Gunn :

« C'est drôle parce que le public considère la série des Gardiens comme des films légers alors qu'ils sont portés par les émotions de cet équipage de marginaux qui ne se sentent pas à leur place. Mais des failles apparaissent entre les personnages et ils commencent à s'apprécier et



**En salle  
depuis le 3 mai**  
Un film de James Gunn  
Avec Chris Pratt,  
Zoe Saldana, Dave Bautista  
**Action, Fantastique,  
Science fiction**

© D.R.

**s'aimer les uns les autres. Quand on revient au premier film, on réalise que les ruptures de tons font partie intégrante de cette saga depuis le tout début. L'humour est essentiel mais je ne voulais pas non plus qu'une blague vienne gâcher l'émotion. Il fallait donc permettre aux personnages d'être drôles, parce que ce sont des héros comiques embarqués dans des situations cocasses, mais il fallait également laisser l'émotion affleurer et ne pas en avoir honte. »**

Un divertissement de bonne facture dans un cadre futuriste inventif, avec la même approche humaine revendiquée par James Gunn depuis le premier épisode. Une conclusion satisfaisante à son excellente trilogie, définitive dans la recomposition finale du groupe mais suffisamment ouverte pour ne pas faire exagérément table rase du passé. Un film qui revient de loin, comme James Gunn : en 2018, il a été renvoyé durant les préparations

lorsque des blagues de mauvais goût qu'il a publiées sur Twitter ont refait surface. Grâce à la solidarité de ses acteurs, il a été réintégré, une complicité résumée ainsi par Chris Pratt :

**« La relation que nous avons tissée est rare. Toutes ces années passées ensemble ont fait de nous une sorte de famille. La différence cette fois, c'est que nous avons conscience d'arriver au bout de l'aventure et chacun d'entre nous le vit à sa manière. En ce qui me concerne, il s'agit de jouir du moment présent, de boire la coupe jusqu'à la dernière goutte et de lécher l'assiette ! Le ton répond à ce que l'on attend de James Gunn pour la saga : endiablé, insolite, drôle, amusant et repoussant les limites. Il explore la singularité, les élans du cœur, la compassion, l'imagination, la musique et d'ingénieux univers alternatifs. C'est la dernière virée des Gardiens de la Galaxie, et seul James Gunn pouvait la conclure ainsi. » ■**

# L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## RUPTURE CONVENTIONNELLE : VALIDITÉ

La rupture conventionnelle homologuée négociée dans un contexte de harcèlement moral est nulle, si ce harcèlement a vicié le consentement du salarié. En l'espèce, la salariée était, au moment de la signature de l'acte de rupture conventionnelle, dans une situation de violence morale du fait du harcèlement résultant, notamment, de propos déplacés réguliers, voire quotidiens, de nature discriminatoire, avait constaté la cour d'appel, et sujette à des troubles psychologiques qui en sont résultés. (Cass soc., 1<sup>er</sup> mars 2023, pourvoi n° 21-21345)

## SANTÉ AU TRAVAIL : INAPTITUDE

Les réponses apportées par le médecin du travail, postérieurement au constat régulier de l'inaptitude du salarié, sur les possibilités éventuelles de reclassement concourent à la justification par l'employeur de l'impossibilité de remplir son obligation en la matière. (Cass soc., 1<sup>er</sup> mars 2023, pourvoi n° 21-14493)

Lorsque, à l'issue du délai d'un mois à compter de la date de l'examen médical de reprise du travail, le salarié déclaré inapte n'est pas reclassé dans l'entreprise ou s'il n'est pas licencié, l'employeur lui verse, dès l'expiration de ce délai, le salaire correspondant à l'emploi que celui-ci occupait avant la suspension de son contrat de travail. Ces dispositions s'appliquent également en cas d'inaptitude à tout emploi dans l'entreprise constatée par le médecin du travail. Il en résulte qu'en l'absence d'une disposition expresse en ce sens, aucune réduction ne peut être opérée sur la somme, fixée forfaitairement au montant du salaire antérieur à la suspension du contrat, que l'employeur doit verser au salarié. Ainsi, les indemnités journalières versées par la sécurité sociale ne peuvent être déduites de cette rémunération. (Cass soc., 1<sup>er</sup> mars 2023, pourvoi n° 21-19956).

## VIDÉOSURVEILLANCE, BADGES : PREUVE

Constituent un moyen de preuve illicite les enregistrements extraits d'un dispositif de vidéosurveillance dont la salariée n'avait été informée ni des finalités, ni de la base juridique, et pour lequel l'employeur n'avait pas sollicité l'autorisation préfectorale préalable exigée par les textes. (Cass soc., 8 mars 2023, pourvoi n° 21-17802)

Si les données démontrant la faute du salarié ont été collectées par un dispositif de badgeage illicite, mais que leur production en justice présente un caractère indispensable, alors la preuve est recevable. (Cass soc., 8 mars 2023, pourvoi n° 21-20798)

## SALAIRES : ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Le juge peut ordonner à un employeur de communiquer à une salariée les bulletins de salaires d'autres salariés occupant des postes de niveau comparable au sien, afin que celle-ci puisse exercer son droit à la preuve concernant l'égalité de traitement entre hommes et femmes, en matière d'emploi et de travail. (Cass soc., 8 mars 2023, pourvoi n° 21-12492).

## CDD : RENOUVELLEMENT

Le renouvellement du contrat de travail à durée déterminée ne se présume pas, même en présence d'une clause de possibilité de renouvellement dans le contrat initial. (Cass soc., 1<sup>er</sup> mars 2023, pourvoi n° 21-20431)

## LICENCIEMENTS

Le barème d'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse s'impose aux juges, ceux-ci ne pouvant pas s'en écarter en fonction de la situation concrète et personnelle du salarié injustement licencié. (Cass soc., 1<sup>er</sup> février 2023, RG n° 21-21011)

La lettre de licenciement fixe les limites du litige en ce qui concerne les griefs à l'encontre du salarié. Dès lors, une cour d'appel ne saurait caractériser la faute grave du salarié en retenant le grief d'exécution d'un travail en hauteur en état d'ivresse, alors que la lettre de licenciement ne visait pas ce fait, mais celui d'exécution de travaux en hauteur avec un taux d'alcoolémie au-dessus de la normale. (Cass soc., 8 mars 2023, pourvoi n° 21-25678)



## INFORMATIONS



TERRES DE CHALOSSE

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE CHALOSSE

55 place Foch  
40380 Montfort en Chalosse  
Téléphone : 05 58 98 45 88 - [contact@terresdechalosse.fr](mailto:contact@terresdechalosse.fr)

Objet du marché : travaux de voirie

Désignation des lots :

Lot 1 : réfection de voirie

Lot 2 : réfection de fossés

Caractéristiques de la procédure : procédure adaptée soumise aux dispositions du Code de la commande publique

Démarrage prévisionnel des travaux : septembre 2023

Critères de jugement des offres :

Prix des prestations : 60%

Valeur technique : 40%

Modalités d'obtention des dossiers : dossier de consultation à télécharger sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site :

<https://marchespublics.landespublic.org>

Renseignements : Mme TORCHUT Florence, service juridique - courriel : [marchespublics@terresdechalosse.fr](mailto:marchespublics@terresdechalosse.fr)

Date limite de remise des offres : le lundi 12 juin 2023 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/05/2023

Mr Didier GAUGEACQ, président de la Communauté de communes Terres de Chalosse

L23VE04080

[WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM](http://WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM)

## 24. DORDOGNE

### CONSTITUTIONS

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BERGERAC du 28 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **MAISON LAMBERT**  
Siège : 16, Rue Saint Esprit, 24100 BERGERAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet :

- La participation dans toutes sociétés de toutes formes, par voie d'acquisition ou d'apport, la gestion de ces participations.

- L'achat, la vente, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.

- Toutes prestations de services se rapportant à la gestion d'entreprises ou de patrimoine.

- L'exercice de tous mandats de gestion.

- La participation dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'un des objets spécifiés ci-dessus

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Damien LAMBERT, demeurant 16, Rue Saint-Esprit, 24100 BERGERAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

POUR AVIS  
Le Président

L23VE03967



#### LE TEMPS D'UNE ESCALE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 000 €  
Siège social : 2 Place de la Victoire,  
24490 LA ROCHE CHALAIS

#### AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE TEMPS D'UNE ESCALE

Siège social : 2 Place de la Victoire,  
24490 LA ROCHE CHALAIS

Objet social : Activité de bar et restauration rapide sur place, en livraison ou à emporter. Toute activité se rapportant à la restauration. Vente de tous produits de la Française des jeux.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 €

Gérance : Monsieur David HEE et Madame Jennifer HEE demeurant ensemble 2 Rue de la Dronne, 24490 LA ROCHE CHALAIS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE03990

## LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

### ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS  
1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS  
2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE  
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM) / 05 57 14 07 55



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 20/04/2023 il a été constitué une EURL dénommée :

## FLASH CLEAN

Siège social : 2, boulevard Katherine Traissac 24100 BERGERAC. Capital : 1000 €. Objet social : nettoyage de tous véhicules et prestations associées à l'automobile. Gérance : M Adis KARAZI demeurant 18, rue Merlandou 24100 BERGERAC. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC. L23VE04009

## FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 2 mai 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile

DENOMINATION : Club Family R

SIÈGE SOCIAL : 20, rue Clairat, 24100 BERGERAC.

OBJET : - La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement :

o de tous immeubles ou droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire de gré à gré, par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

o de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question.

- La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général, et appartenant à la société.

Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 10.000 euros

GERANT : Monsieur Zsolt RENDEZTKI demeurant 548, chemin des Libellules, 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

CESSION DE PARTS : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de BERGERAC

Pour avis

L23VE04081

## SULTAN

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 54, Rue Louis Blanc 24000 PERIGUEUX  
RCS PERIGUEUX (en cours)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERIGUEUX du 20/04/2023, il a été constitué une société

té présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : SULTAN

Siège social : 54, Rue Louis Blanc, 24000 PERIGUEUX

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, sans vente d'alcool ; l'activité de traiteur, plats à emporter ; la fabrication et la vente de pâtisseries orientales.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Khaled ALRAB-BAT, demeurant 12 Rue Jean Pagès, logement 334, 24000 PERIGUEUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE04110

## MODIFICATIONS



Maître Rodolphe MORLION  
Notaire  
37-39 rue du 26 Mars 1944  
24600 RIBERAC

## AVIS DE MODIFICATION

SASU AGRIC VERT TP au capital de 1 000 €, Siège social : La Fontaine 24600 SAINT-SULPICE-DE-ROUMAGNAC RCS PERIGUEUX 949 436 513.

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 27/04/2023, il a été décidé de modifier l'objet social en «Travaux publics, privés, collectifs, agricoles (conducteur d'engins), entretien espaces verts, parcs et jardins (jardinage, plantations, tonte, taille, débroussaillage, petite maçonnerie), travaux forestiers (élagage, tronçonnage, coupe de bois), installation de dispositifs d'assainissement non collectif» et de transférer le siège social à SAINT-SULPICE-DE-ROUMAGNAC (24600) 36 Impasse des Faisans Dorés, «La Fontaine» à compter du 27/04/2023.

Modification au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis, le notaire.

L23VE03944

## ORTHOPOLE FRANCHEVILLE

Société Civile Immobilière  
Au capital de 5 000 euros  
45 rue des Thermes 24000 PERIGUEUX  
890 342 751 R.C.S. PERIGUEUX

Par acte unanime en date du 7 mars 2023, les associés ont pris acte de l'entrée du Docteur Matthieu CAMPANA en qualité de nouvel associé, concomitamment à la cession de parts sociales dans la société à cette même date.

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour Avis, Le Gérant

L23VE03946



Société d'Avocats  
49 rue Camille Godard  
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 05/04/2023, les associés de la SCI DE BARTINQUIE, Capital : 762,25€, Siège social : Lieudit «Bartinquie» - 24150 LALINDE, RCS BERGERAC n° 388 558 272, ont décidé de :

- Nommer en qualité de Gérante, pour une durée indéterminée à compter du 05/04/2023, Madame Caroline SAULNIER

veuve de KERMOAL, demeurant Lieudit «Bartinquie» - 24150 LALINDE en remplacement de Madame Anne MORTIER demeurant 149 rue Saussure - 75017 PARIS, démissionnaire.

- De procéder à une refonte des statuts. L'article 17 «Cession de parts entre vifs» est désormais rédigé comme suit : «les parts sociales sont librement cessibles entre les associés et au profit des ascendants et descendants en ligne directe de l'associé cédant. Elles ne pourront être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés».

Mention sera faite au RCS de BERGERAC,

Pour avis,

L23VE04001

## S.C.I LAULIERES

Société Civile  
Au capital de 1 524,49 €  
Siège social : MILHAC DE NONTRON (Dordogne)  
Lieudit : Lauilières  
RCS PERIGUEUX 347 882 839

Par assemblée en date du 16 mars 2023 le siège social a été transféré à LES-CAR (64230) 10 rue Barthety a compter du 16 mars 2023

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de PAU

Pour avis

La gérance

L23VE04095

## DISSOLUTIONS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CANIC 24 Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 762,25 euros  
Siège social : 23 Chemin du Bout du Monde 24750 TRELISSAC  
Siège de liquidation : 23 Chemin du Bout du Monde 24750 TRELISSAC  
352251649 RCS PERIGUEUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2022, l'associée a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30/04/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Brigitte MORDICONI, demeurant 23 Chemin du Bout du Monde 24750 TRELISSAC a été nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé 23 Chemin du Bout du Monde 24750 TRELISSAC.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE04004

Dissolution anticipée

Dénomination : CARRE PRO HABITAT.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 5 Chemin DES GABARRÉS, 24650 CHANCELADE.

811725795 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2023. Monsieur Sentiliano MALLI, demeurant 18 rue Leo Lagrange 24660 Coulounieix Chamiers a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE04068

Dissolution anticipée

Dénomination : S G IMMO.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 120 euros.

Siège social : 8 ROUTE DE RIBERAC, 24650 CHANCELADE.

881685762 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2023. Monsieur Sentiliano MALLI, demeurant 18 Rue Léo Lagrange 24660 Coulounieix Chamiers a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE04069

## CLÔTURES



## AV2L

SCI en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social : 4 rue Henri Laborde  
24700 MONTPON MENESTEROL  
Siège de liquidation : 4 rue Henri Laborde  
24700 MONTPON MENESTEROL  
911 808 384 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 02/05/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation du 31/12/2022, déchargé Mme Géraldine DE NARDI demeurant 4 rue Henri Laborde 24700 MONTPON MENESTEROL de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC

L23VE04136

## FONDS DE COMMERCE



FBF AVOCATS  
289 Rue Claude Nicolas LEDOUX  
30900 NIMES

Par acte SSP du 29/03/2023, enregistré au SPFE de PERIGUEUX, le 25/04/2023, Dossier no 2023 00032734, Référence 2404P01 2023 A 00690

- SAS EVTL, SAS au capital de 10 000 €, ayant son siège social Lieu-dit Camping Les Pialades - Liaubou bas 24250 NABIRAT, 534 666 086 RCS de Bergerac

A cédé à

- VAC NATURE, SAS au capital de 3 000 €, ayant son siège social 164, Les Thevenins - Domaine du Bugnon 39150 LAC-DES-ROUGES-TRUITES, 835 000 860 RCS de LONS-LE-SAUNIER, un fonds de commerce de 'Camping-Caravaning - Location d'Habitations Légères - Restauration', comprenant :

- L'enseigne et le nom commercial 'CAMPING LES PIALADES', - La clientèle et l'achalandage, - La Licence III, - Les autorisations administratives, - Le nom de domaine, le site internet, - Le droit au bail, - Le fichier clients, - Les installations et tout le matériel, - sis Lieu-dit Camping Les Pialades - Liaubou bas 24250 NABIRAT, moyennant le prix de 500 000 €.

La date d'entrée en jouissance : 29/03/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes :

- pour la correspondance à l'adresse : FBF AVOCATS - 289 Rue Claude Nicolas Ledoux - 30900 Nîmes,

- pour la validité, à l'adresse du fonds.

Pour avis,

L23VE04140

## RECTIFICATIFS



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

Rectificatif à l'annonce référence L23VE044970 parue dans La Vie économique du sud ouest, le 26/04/2023 concernant la société **LOGIS DE THIVIERS**, lire Avenue Léon Couzinou en lieu et place de Rue Léon Couzinou.  
L23VE04019

## ADDITIFS

## ADJONCTION

Adjonction à l'annonce numéro L23VE02668, parue le 29 mars 2023, concernant la société **GAEC LES PINQUELIES** sise 1281 route du Chaland 24470 CHAMPS ROMAIN, au capital de 258.870 €, RCS de PERIGUEUX 424 168 243 concernant le changement de forme juridique :

Agrément : Préfecture de la Dordogne en date du 30 janvier 2023, sous le numéro 24-G-1194.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX. Pour avis.

L23VE03971

## AUTRES ANNONCES



## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mars 2009,

**Madame Irène Marguerite PETER**, en son vivant retraitée, demeurant à BERGERAC (24100) 20 bis rue Blaise Pascal.

Née à SUNDHOUSE (67920) le 24 juin 1923.

**Veuve de Monsieur Paul Marcel FISCHESSE**r et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BERGERAC (24100) le 14 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me LAMOTHE, Notaire à BERGERAC (Dordogne) 34 bd V. Hugo, le 28 avril 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit Me LAMOTHE, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE03962



RODOLPHE MORLION  
NOTAIRE A RIBERAC  
(DORDOGNE)  
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 3 avril 2006, **Madame Margaret Angela ALCOCK** demeurant à NANTWICH (99999) (ROYAUME-UNI) 8 Dysart Buildings. Né à OMRSKRIK (ROYAUME-UNI), le 2 juin 1943. Décédé à NANTWICH (ROYAUME-UNI), le 16 mars 2021. A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, le 28 avril 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Rodolphe MORLION, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE04008



RODOLPHE MORLION  
NOTAIRE A RIBERAC  
(DORDOGNE)  
37-39 RUE DU 26 MARS 1944

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 8 juin 2007, **Monsieur Henri VRILLAUD**, demeurant à SAINT AULAYE -PUYMANGOU (24410) 7 rue Jean Vrillaud Saint-Aulaye. Né à SAINT-AIGULIN (17360), le 13 avril 1934. Décédé à LILBOURNE (33500) (FRANCE), le 20 mars 2023. A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, le 2 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Rodolphe MORLION, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE04085

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 27 avril 2023)

**SARL QUILLES ET PAPILLES**, 41 Rue Fénélon, 24610 Villefranche-De-Lonchat, RCS BERGERAC 828 762 534. Restauration traiteur négoce de produits du terroir. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

12401540641835

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 02 mai 2023)

**HARDY Patrice, Alexandre**, Avenue de la Gare, 24460 Château-l'Évêque, RCS Greffe de Périgueux 842 369 555. Nettoyage courant des bâtiments. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023\_2402\_622

**CHAHBOUNE Khalid**, 21 chemin des Feutres - Le Toulon, 24000 Périgueux, RM 831 246 681. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023\_2402\_623

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 25 avril 2023)

**SARL GMC SECURITE**, le Bois du Treilloux, 24110 Saint-Léon-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 840 177 521. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_612

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

SAS GO SPORT FRANCE

Siège : 17 Avenue DE LA FALAISE 38360 Sassenage (RCS 428 560 031)

Etablissement secondaire : CENTRE COMMERCIAL LA FEUILLERAIE - MOULIN DES MOUNARDS 24750 Trélissac

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 28/04/2023 prononçant l'adoption du plan de cession au profit de la société INTERSPORT FRANCE, société coopérative de commerçants détaillants à forme anonyme à capital variable, au capital de 9 500 000€,

L23VE03983

dont le siège social est situé 2 rue Victor Hugo 91160 LONGJUMEAU, 964 201 123 RCS EVRY.

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

SAS LUDENDO COMMERCE FRANCE

Siège : 126 Rue de la Boétie 75008 Paris 8<sup>e</sup> Arrondissement (RCS 7501 414 138 842)

Etablissement secondaire : les Mounards - Centre Commercial la Feuilleraie 24750 Trélissac

Modification du plan de redressement, Jugement Tribunal de Commerce PARIS en date du 18/04/2023.

L23VE03938

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

SAS LUDENDO COMMERCE FRANCE

Siège : 126 Rue de la Boétie 75008 Paris 8<sup>e</sup> Arrondissement (RCS 414 138 842)

Etablissement secondaire : les Mounards - Centre Commercial la Feuilleraie 24750 Trélissac

Jugement du tribunal de commerce de PARIS, a prononcé, en date du 27/04/2023, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro P202301250, date de cessation des paiements 14/04/2023, et a désigné juge-commissaire M. Michel Teytu, liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Marc Sénéchal 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Lucile Jouve 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, administrateur SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, SELARL AJ UP en la personne de Me Paul -Henri Audras 36 avenue Hoche 75008 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement. Avec poursuite d'activité jusqu'au 27/07/2023.

L23VE04098

LA VIE  
ÉCONOMIQUE  
DU SUD-OUEST



SE CHARGE DE VOS  
APPELS D'OFFRES &  
AVIS D'ENQUÊTE

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

## CONSTITUTIONS

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **Végétales Visions**

Sigle : VV

Siège social : Domaine de Combelle, 3156 Route du Château 47360 MADAILLAN

Objet social : La création, l'entretien et la décoration de murs végétaux, en intérieur et extérieur, d'espaces et toits végétalisés au moyen de plantes vivantes ou végétalisées et de tout objet décoratif ; L'étude, le conseil et la formation liés à cette activité ; L'achat et la vente de plantes, la préparation de cultures de plantes ainsi que l'achat, la fabrication et la vente d'accessoires destinés à l'ornementation et à la réalisation de décors ; La conception, la fabrication et la vente de systèmes d'irrigation liés à cette activité ; L'achat, la location et la vente de bâtiments pouvant recevoir un mur végétalisé ou un toit végétalisé ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : - Monsieur Samuel PETITE demeurant Domaine de Combelle, 3156 Route du Château 47360 MADAILLAN

- Monsieur Cyrille PETITE demeurant 14 Route de Sallers 31390 LAFITTE-VI-GORDANE.

- Monsieur Didier PETITE demeurant 15 Chemin du Ribarot 31700 DAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis, la Gérance

L23VE03957



## VOXEL

Société d'Avocats  
1 rue François Neveux  
ZAC de Trenque Bât. Atrium  
47550 Boé  
Tél : 05 53 47 50 00  
Fax : 05 53 47 49 00  
www.voxel-avocats.fr

AAF IMMOBILIER  
Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.200 euros  
Siège social : 50 Boulevard Carnot  
47000 AGEN  
R.C.S. AGEN

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AAF IMMOBILIER

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : 50, Boulevard Carnot 47000 AGEN

Objet social : La gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous droits immobiliers, de tous biens meubles, et de toutes valeurs mobilières (telles que sans que cette liste puisse être considérée comme limitative ou exhaustive : des actions, parts sociales, droits de souscription, obligations, etc), la cession desdits immeubles, droits, biens ou valeurs, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital social : 1.200 euros,  
Gérance : Madame Aurélie BARET née BUET, née le 11 octobre 1982 à HOUILLES (78), demeurant 13, Allée du Bruilhois 47390 LAYRAC, et de nationalité française ; Madame Audrey BUET, née le 27 février 1984 à CORMEILLES-EN-PARISIS (95), demeurant 41 bis, rue de Champagne 78800 HOUILLES, et de nationalité française ; et Monsieur François BUET, né le 13 novembre 1985 à CORMEILLES-EN-PARISIS (95), demeurant 34, rue du Maréchal Leclerc 87410 LE PALAIS SUR VIENNE, et de nationalité française.  
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN.  
L23VE04011

Par acte SSP du 03/05/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI KYS**  
Objet social : Acquisition et gestion de biens immobiliers

Siège social : 34, rue Pont de Lasalle 47310 Brax.

Capital : 1000 €  
Durée : 99 ans

Gérance : M. SACI Ferhat Kamel, demeurant 34, rue Pont de Lasalle 47310 Brax

Clause d'agrément : Cessions libres entre associés et au profit des ascendants, descendants et conjoint du cédant; autres cessions soumises à agrément des associés à la majorité simple

Immatriculation au RCS d' Agen  
L23VE04012



SEGURA HOLDING

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 24 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile  
Dénomination sociale : SEGURA HOLDING

Siège social : 17, rue Rayssac, 47000 AGEN

Objet social :  
- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité;  
- la gestion d'un portefeuille de titres de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires;

- l'animation de tout groupe de société, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière;  
- l'aliénation de ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini;

Durée de la Société : 99 ans  
Capital social : 400 000 euros,  
Gérance : Madame Corinne SEGURA et Monsieur Jérémie SEGURA, demeurant 17, rue Rayssac, 47000 AGEN.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par les associés représentant les deux tiers au moins du capital social et ce, même si les cessions sont consenties entre associés, au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L23VE04021

## In Extenso

Cabinet Husson  
1 rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél : 05 53 95 66 35

« SCI JB IMMO 32 »  
Société civile immobilière  
Au capital de 100 euros  
Siège social : 3 Rue Roger Tarenque  
47000 - AGEN

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 05 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI JB IMMO 32

Siège social : 3, Rue Roger Tarenque (47000) AGEN

Objet social : L'acquisition d'un immeuble sis 1, Rue Paul Verlaine (47000) AGEN, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérémie BOYADJIAN, demeurant à AGEN (47000) 3, Rue Roger Tarenque.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec agrément des associés représentant plus des trois-quarts des parts sociales. Toutefois, sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un

d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L23VE04103

## MODIFICATIONS



SCI DU COUTELIOU  
Société civile immobilière au capital de 1 000 €  
Siège social : 360 Chemin du Prince  
47700 CASTELJALOUX  
RCS d'AGEN n°895 238 418

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Luc SETENANC, notaire à CASTELJALOUX, en date du 18/03/2023, il a été décidé à compter du 18/03/2023 d'augmenter le capital social de 75 000 € par Apport en nature en le portant de 1 000 € à 76 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AGEN.

Pour avis

L23VE02474



1] Aux termes d'une décision de la Société EAST-WEST PARTNERSHIP, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros ayant son siège social 17, Rue Leyronneire, 33 100 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 489 999 698 en date du 25 avril 2023, le Président de la société par actions simplifiée EAST-WEST PARTNERSHIP, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 17, Rue Leyronneire, 33 100 BORDEAUX au 1809, Route de Laugnac - 47 450 COLAYRAC SAINT CIRQ à compter du 25 avril 2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 489 999 698 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Président :

Monsieur Jean-Philippe NACHER, demeurant 1809, Route de Laugnac - 47 450 COLAYRAC SAINT CIRQ

2] Aux termes d'une décision de la Société EAST-WEST PARTNERSHIP, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros ayant son siège social 17, Rue Leyronneire, 33 100 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 489 999 698 en date du 25 avril 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de société holding et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS  
Le Président

L23VE03941

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !



Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 mars 2023, l'associée unique de la société **HELLI, SARL**, au capital de 10 000 € sont le siège social se situe : 7 - 7 Bis Place Jasmin 47000 AGEN et immatriculée au RCS sociétés sous le numéro 825 397 524 RCS AGEN a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par une Présidente, la Société DG INVESTISSEMENT (825 168 693 RCS AGEN), ayant pour représentant permanent Monsieur Pascal LIOTTO, demeurant 61 Bis Bd Victor Guilhem 82400 VALENCE D'AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L23VE03942



**AQUITAINE TRANSPORT MANAGEMENT SERVICES**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 5 avril 2023, l'Associée unique de la Société **AQUITAINE TRANSPORT MANAGEMENT SERVICES**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros ayant son siège social 7, Rue Louise Weiss Zone Artisanale Actipolis - 33610 CANEJAN immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 908 286 842, a décidé de :

- Transférer le siège social du 7, Rue Louise Weiss Zone Artisanale Actipolis - 33610 CANEJAN au Marché d'Intérêt National 47000 AGEN à compter du même jour. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 908 286 842 RCS BORDEAUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AGEN.

Président : la société PRIMEVER SERVICES, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 006 400 euros, ayant son siège social sis Marché d'Intérêt National 47000 AGEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 612 750 117 RCS AGEN.

- Mettre fin aux fonctions de la société **OLANO SERVICES**, Directeur Général, démissionnaire.

POUR AVIS  
Le Président

L23VE03943

**FP2M AGENCE MORAMAZIERE**

Société à responsabilité limitée au capital de 731374,80 €  
39 rue Gambetta 47400 TONNEINS  
524 208 584 RCS AGEN

**CAPITAL SOCIAL**

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 20 avril 2023 la gérance a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 78 265,20 € pour le por-

ter de 731 374,80 € à 809 640 € par incorporation de réserves.

L'article 7 - Apports et l'article 8.1 - Montant du capital social ont été modifiés en conséquence et les mentions antérieurement publiées et relatives au capital social ont ainsi été modifiées :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 731 374,80 €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 809 640 € Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis, la gérance

L23VE03978



**KC**

1/ Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 avril 2023 de la société **KC**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé Lieudit Lauret, 47500 CONDEZAYGUES, immatriculée au RCS sous le numéro 881 214 522 RCS AGEN :

- La société **HOLDING KM**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 761 500 euros, dont le siège social est situé Fond du bois de Perricard, 47500 MONTAYRAL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 887 602 829 RCS AGEN, a été nommée en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur **Christophe LALBENQUE**, démissionnaire,  
- Monsieur **Karim MOUMEN** a été désigné en qualité de représentant permanent de la Société **KC** pour l'exercice du mandat social de Présidente de la Société **HOLDING KM**.

- L'Assemblée Générale a constaté la démission de Monsieur **Karim MOUMEN** de son mandat de Directeur Général et a décidé de ne pas procéder à son renouvellement.

2/ Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **KC** a décidé de transférer le siège social du Lieudit Lauret, 47500 CONDEZAYGUES au Fond du Bois de Perricard, 47500 MONTAYRAL, à compter du 26 avril 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS  
La Présidente

L23VE03987

**TRANSFERT SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une délibération en date du 17/04/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée **GALEA, SARL** au capital de 5 000 euros, siège social 21 rue du Puits des Dames, 89000 AUXERRE a décidé de transférer le siège social du 21 rue du Puits des Dames, 89000 AUXERRE au 2438, route de Sembas - 47360 SEMBAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro 830 383 402 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'AGEN. Gérance : Monsieur **Emmanuel PERALTA**, demeurant 2438, route de Sembas, 47360 SEMBAS. Pour avis. La Gérance

L23VE03988



**CHAI NOUS**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 21.04.2023 de la société **CHAI NOUS** au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 38, Rue André Lapart 47390 LAYRAC 914 281 795 RCS AGEN, la collecti-

vités des associés a décidé de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur **Di-dier CHATILLON** demeurant 6 rue Baradet 32100 CONDOM pour une durée illimitée à compter du 14.04.2023 et de transférer le siège social du 38, Rue André Lapart, 47390 LAYRAC au 12 boulevard de la République, 47000 AGEN, à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis  
Le Président

L23VE03999



Aux termes d'une décision en date du 07/04/2023, l'associé unique de la SARL **CABLE O COURANT**, au capital de 5 000 €, ayant son siège social **ZAC Marmande Sud, Rue Gutenberg, 47250 SAMAZAN**, immatriculée 851 141 374 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social du **ZAC Marmande Sud, Rue Gutenberg, 47250 SAMAZAN** au 34 Route du Bourg, 47180 SAINT-MARTIN-PETIT à compter du 07/04/2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

L23VE04014

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Dénomination : **SCI DE LA CASCADE.**

Forme : **SCI.**

Capital social : 15244 euros.

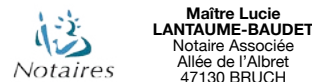
Siège social : 47 Rue DE SAINT AIGNAN, 47140 SAINT SYLVESTRE SUR LOT.

403314388 RCS d'AGEN.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2023, les associés ont décidé, à compter du 30 avril 2023, de transférer le siège social à 16 rue Winston Churchill, 47300 Ville-neuve sur Lot.

Modification de l'article 4 des statuts

Mention sera portée au RCS d'AGEN.  
L23VE04093



**SALMONS ET FILS**  
Société à responsabilité limitée  
Capital social : 10.000,00 euros  
Siège social :  
BRUCH (47130) 577 route de Garonne  
RCS AGEN SIREN N°448 363 283

**CESSION DE PARTS SOCIALES - NOMINATION NOUVEAU CO-GERANT**

Aux termes d'un acte reçu par Me **Lucie LANTAUME-BAUDET**, notaire à BRUCH (47130), le 30/03/2023, enregistré le 27/04/2023 référence 2023 N 00451, il a été constaté :

- la cession de parts sociales de **Madame Christelle TURRO** à concurrence des 10 parts sociales dont elle est titulaire au profit de Monsieur **Jean-Luc SALMONS**, autre associé de la société, moyennant le prix de 5.000,00 Euros, qui a été payé comptant et quittancé à l'acte.

- et la nomination à l'unanimité des associés de Monsieur **Jean-Luc SALMONS**, déjà associé de la société, en qualité de co-gérant pour une durée illimitée.

Pour Avis

L23VE04106



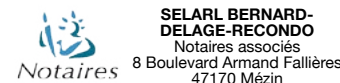
Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de la SARL **AXONE**, au capital de 240 000€ dont le siège social est 2285 Avenue Pont des Martinets 47300 BIAS, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°518 371 208, en date du 25/04/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de **Mme Corine JUILLA** de ses fonctions de cogérante à compter du 25/04/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L23VE04109



Aux termes d'une décision en date du 25/04/2023, l'associée unique de la SASU **ALLIANCE AMBULANCES**, au capital de 115 700€ ayant son siège social 2285 Avenue Pont des Martinets 47300 BIAS, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°383 618 212, a pris acte de la démission de **Mme Corine JUILLA** de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23VE04113



**SCI 16 PG SEPTENTRION**  
SCI au capital de 600 300 €  
Siège social : 4 Boulevard Armand Fallières  
47170 MEZIN  
RCS d'AGEN 529 773 228

Suivant AGE en date du 06/04/2023 déposé au rang des minutes de Me **François BERNARD**, Notaire à MEZIN (47170) 8 Bd Armand Fallières, les associés ont décidé à compter du 02/12/2022 de nommer en qualité de gérant **Mr. CABALE Emmanuel**, demeurant à EL SALER-VALENCIA (ESPAGNE) Casbah 75 B 5, en remplacement de **Mme LARAIGNOU Pierrette**, pour cause de décès.

Modification au RCS d'AGEN  
Pour avis le notaire

L23VE04120

BESOIN D'AIDE POUR VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS AU 05 56 81 17 32



## DHUYVETTER INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1000 euros  
Siège social : 40 route de Marseau  
47130 PORT STE MARIE  
879 167 997 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 mars 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 29 avril 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 440 euros, pour être ramené de 1000 euros à 560 euros par rachat et annulation de 44 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

### ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à mille (1000) euros.»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à cinq cent soixante (560) euros.»

Pour avis

La Gérance

L23VE04130



Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 05  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 25/04/2023, de la SCI DE LA PLAINE, au capital de 50 000€ dont le siège social est 2285 Avenue Pont des Martinets 47300 BIAS, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°485 172 845 :

M. Dominique PINTO, demeurant Moulin de Romas 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT et Mme Corinne SAVY, demeurant 8 rue Montplaisir 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT ont été nommé en qualité de cogérants pour une durée illimitée en remplacement de Madame Corine JUILLA.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

L23VE04142

## DISSOLUTIONS



CABINET DUBOURG  
Conseils Experts  
18 rue Anatole France  
47190 AIGUILLON  
c.dubourg@dubourg-conseils-experts.fr

## IMMOBILIER DU CONFLUENT

SARL au capital de 3 000 €  
Siège social : 7 bis rue Jules Ferry  
47190 AIGUILLON  
RCS d'AGEN n°807 736 145

L'assemblée générale extraordinaire du 02/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme MESSINES VÉRONIQUE, demeurant 39 rue Jean Moulin, 47190 AIGUILLON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis  
La Gérante

L23VE03981

## CLÔTURES

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **CARADE.**

Forme : SC société en liquidation.

Capital social : 157660 euros.

Siège social : LARROUDIÈRE, 47300 PUJOLS.

448262626 RCS d'Agen.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Philippe HUET demeurant 337 chemin Saint Madeleine du Laurier, 47300 Ste Colombe de Villeneuve et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du AGEN.

Le liquidateur

L23VE04123

## REGIMES MATRIMONIAUX

SARL GARONNE ACTES & CONSEILS  
NOTAIRES ASSOCIES AU PASSAGE  
D'AGEN

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Yves CHARLES, notaire à LE PASSAGE D'AGEN (47520), le 30 janvier 2023, a été constaté le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

«Monsieur Jean ALVAREZ, retraité, né à ESPLAS (09700), le 21 mars 1954 et Madame Joëlle Martine BAILLET, retraitée, née à AGEN (47000), le 28 décembre 1951, demeurant ensemble à LE PASSAGE D'AGEN (47520), 24 rue Jamin, mariés à la Mairie de LE PASSAGE D'AGEN (47520), le 26 mars 1994, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pierre-Yves CHARLES, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil»

Le notaire.

L23VE04078

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 avril 2023)

**SARL H & M Retails**, 13 Rue de la Convention, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'AGEN 914 748 678. Vente à distance sur catalogue général. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_867

**SARL CECILE NUTRITION**, 113 Avenue Michel Serrès, 47000 Agen, RCS Greffe d'AGEN 494 256 688. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Avril 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_871

(Jugement du 03 mai 2023)

**BOUKHRAIS Soufiane**, 3 impasse du Marché Gare, 47550 Boé, RM 800 457 467. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Mai 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_907

**SAS CONTROLE TECHNIQUE MALERE AUTO BILAN**, 1 Avenue Jean Serrès, Zac de Malere, 47480 Pont-du-Casse, RCS Greffe d'AGEN 832 617 500. Contrôle technique automobile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Avril 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_908

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 27 avril 2023)

**SARL LA FERME SEREINE**, Lieu-Dit Vergne, 47330 Lalandusse, RCS Greffe d'AGEN 824 418 834. Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Février 2023, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_870

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 26 avril 2023)

**SARL R P DIFFUSIONS (SARL)**, 1880 Route de Miramont-de-Guyenne, 47200 Virazeil, RCS Greffe d'AGEN 482 964 608. Commerce et réparation de motocycles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Apex Aj 4, rue Jules Ressaiguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_872

(Jugement du 27 avril 2023)

**SARL OXINEA DEVELOPPEMENT**, Avenue d'AGEN, ZA de Nombel, 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot, RCS Greffe d'AGEN 819 530 288. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Apex Aj 4, rue Jules Ressaiguier - 31000 Toulouse avec

les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_868

**SAS METALO MECANIQUE**, Avenue d'AGEN, ZA de Nombel, 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot, RCS Greffe d'AGEN 419 100 904. Installation de machines et équipements mécaniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur Selarl Apex Aj 4, rue Jules Ressaiguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_869

JUGEMENT DE REPRISE DE LA PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 mai 2023)

**VALOGNES Julian**, 12 Avenue de Paris, 47800 Saint-Pardoux-Isaac, RCS Greffe d'AGEN 504 428 574. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2023\_4701\_909

JUGEMENT PRONONÇANT LA RESOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 mai 2023)

**LEGRAND David**, 35 avenue des Martyrs de la Résistance, 47200 Marmande, RM 528 100 944. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Mai 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023\_4701\_906

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 27 avril 2023)

**SARL LES FRANGLAIS**, 6 Ter Rue Albert Schweitzer, 47520 Le Passage, RCS Greffe d'AGEN 878 096 775. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen.

2023\_4701\_884

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 27 avril 2023)

**SAS G.E.N.A.**, Complexe Agricole, 47200 Marmande, RCS Greffe d'AGEN 841 255 284. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023\_4701\_888

**MOREAU (nom d'usage MOREAU) CHRISTINE, FRANCOISE, MARIE, LIEUDIT «LE PETIT COLAYRAC»,** 47240 BON ENCONTRE, RCS Greffe d'Agen 389 902 263. Restauration de type traditionnel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023\_4701\_902

#### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF (Jugement du 27 avril 2023)

**SARL F.P.S. FORMATION,** 17 Cours Victor Hugo, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 502 662 471. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_873

**SAS La pause bonheur,** 7 Rue Jean Racine, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 889 424 719. Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_874

**SARL LE FLEURON 47,** Labouchere, lotissement Numéro 5, 47300 Bias, RCS Greffe d'Agen 502 941 289. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_875

**SARLU DEUX SUDS CONSTRUCTION,** 20 rue Simon Veil ZAC l'Orée du Bois, 47500 Fumel, RCS Greffe d'Agen 501 965 644. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_876

**SARL TOITECH,** RN 113, 47400 Fauquierolles, RCS Greffe d'Agen 511 554 693. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_877

**SARL MOTOR MATIC,** rue Paul Langetin, ZI de la Barbière, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 447 659 178. Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_878

**SARL TP SUD,** ZA le Mayne, 47440 Casseneuil, RCS Greffe d'Agen 450 526 744. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_879

**SARL AQUITAINE CONSTRUCTION 47,** 22 rue Léopold Faye, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 508 983 624. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_880

**SARL R.S.B.,** lieu dit Fourcade, 47180 Meilhan-sur-Garonne, RCS Greffe d'Agen 507 540 722. Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_881

**SARL AGEOTHERM (SARL),** 61 Boulevard de la Liberté, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 412 190 654. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_882

**SARL E.U.R.L. LES COMPAGNONS BATISSEURS,** lieu dit Sibadet, 47180 Meilhan-sur-Garonne, RCS Greffe d'Agen 520 810 078. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_883

**SARL TOUTENDUIT PRO,** lieudit Moulin de Ferrand, RN 113, 47200 Saint-Pardoux-du-Breuil, RCS Greffe d'Agen 452 113 400. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_885

**SARL TK RENOV,** Métairie Neuve Et Gaulles, 47250 Bouglon, RCS Greffe d'Agen 529 768 822. Travaux d'isolation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_886

**SARL ADM ELECTRONIC,** 14 Boulevard de Maré, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 810 264 150. Réparation de produits électroniques grand public. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_887

**LARDE David,** 40bis rue de la maystre, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RM 438 400 228. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_889

**CHAVANSOT (nom d'usage MAGEE) Lydie,** 47330 Castillonnes, RCS Greffe d'Agen 839 542 826. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_890

**DELZERS Jerome,** 3 Rue Lassale, 47400 Gontaud-de-Nogaret, RCS Greffe d'Agen 823 492 301. Mécanique industrielle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_891

**SARLU G. COUVERTURE PATRI-MOINE ANCIEN EURL,** à Paillet, 47120 Caubon-Saint-Sauveur, RCS Greffe d'Agen 520 573 213. Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_892

**SAS JM TRANS,** Cap Blanc, 47180 Sainte-Bazeille, RCS Greffe d'Agen 801 972 332. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_893

**SAS M.C.R.F.,** avenue Jean Noguès, RD 813, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 508 712 494. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_894

**SAS TRUCK DESIGN,** Lieu dit Bar-rac, 47220 Saint-Nicolas-de-la-Balterne, RCS Greffe d'Agen 830 592 085. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_895

**SARL LE MILLEGRAIN,** Lieu dit la Gravere, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 831 057 773. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_896

**SAS TRUCK & CAR DESIGN,** la Tuque, 47240 Castelculier, RCS Greffe d'Agen 845 115 237. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_897

**SARL «DUTHEIL AUTOMOBILES»,** RN 21 - Moulin Landa, 47510 Foulayronnes, RCS Greffe d'Agen 397 765 264. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_898

**SARL Piscine A Fleur d'O,** Zac de Siallès Lotissement 3, Lieu-Dit Trignac, 47240 Castelculier, RCS Greffe d'Agen 792 051 377. Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_899

**BENDAHO Nordine,** 20 A Avenue du 11 Novembre 1918, 47190 Aiguillon, RCS Greffe d'Agen 829 686 187. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_900

**DA COSTA ANTONIO, LIEU DIT FRANCE,** 47130 CLERMONT DESSOUS, RCS Greffe d'Agen 499 093 631. Réparation de machines et équipements mécaniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_901

**SAS ARADOM,** 6 Rue de Lorraine, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 821 462 983. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_903

**SAS LA MAISON DU CARTON,** 41 Avenue Georges Delpech, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 897 703 302. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_904

**BOSRAMIER (nom d'usage MONTEIL) Aurore, Christiane,** 1006 Avenue de la Libération, 47450 Colayrac-Saint-Cirq, RCS Greffe d'Agen 529 092 058. Vente à domicile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_905

## 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### CONSTITUTIONS



CLEMENCEAU

2 Place George Clémenceau  
64200 Biarritz

BELLA VISTA

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Pierre BOURGADE, Notaire à BIARRITZ, 12, place Georges Clémenceau, le 28 avril 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **BELLA VISTA.**

Le siège social est fixé à : ANGLET (64600), 9, rue de Fourvières. La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Alfred PEREZ demeurant à LEOGNAN (33850) 17 rue du Hameau de Bel Air et Madame Martine GARCIA, demeurant à CAEN (14000) 33 rue Fred Scamaroni.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

Pour avis  
Le notaire.

L23VE04145

### MODIFICATIONS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC  
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes  
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2023, la collectivité des associés de la société O.C.M, Société civile au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social sis 3b, allée des Fauvettes - 64600 ANGLET, immatriculée sous le numéro 817 574 825 RCS BAYONNE, a nommé en qualité de cogérants pour une durée indéterminée à compter du 1er mai 2023 : Madame Emmanuelle MARTINEZ, Monsieur Georges MARTINEZ et Monsieur Octave MARTINEZ, demeurant ensemble 3bis, allée des Fauvettes - 64600 ANGLET.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis  
La Gérance

L23VE03933

### CAULIBRI CONSEIL

SASU au capital de 53 000 €  
Siège social : 114 avenue Jean Mermoz  
64000 PAU  
RCS de PAU n°883 414 047

L'AGE du 01/04/2023 a décidé le transfert du siège social au Chemin Sophie, 64700 HENDAYE à compter du 01/04/2023.

Pour avis  
Rosemary BAUDRU

L23VE03945

ABONNEZ VOUS

## S.C.I LAULIERES

Société Civile  
 Au capital de 1 524,49 €  
 Siège social : MILHAC DE NONTRON  
 (Dordogne)  
 Lieudit : Laulieres  
 RCS PERIGUEUX 347 882 839

Par assemblée en date du 16 mars 2023

La société susvisée,

Constituée pour une durée de 99 années à compter du 27 juin 2006.

Ayant pour objet : l'acquisition, l'édification et la gestion par bail de tous immeubles,

Et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la Société.

D'un capital d'un montant de 1 524,49 euros composé d'apports en numéraire exclusivement.

Les associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales sont :

Monsieur Gilbert LACOURARIE demeurant à LESCAR (64230) 10 rue Barthely

Madame Josette Marie-Thérèse THERET épouse de Monsieur Gilbert LACOURARIE demeurant à LESCAR (64230) 10 rue Barthely

Madame Valérie LACOURARIE épouse de Monsieur Michel Norbert FATOUX, demeurant à LESCAR (64230) 1 impasse du Cazala.

Dont le gérant associé est Monsieur Gilbert LACOURARIE demeurant à LESCAR (64230) 10 rue Barthely

A décidé de transférer son siège social à LESCAR (64230) 10 rue Barthely à compter du 16 mars 2023.

Et de modifier corrélativement l'article 4 de ses statuts

En conséquence, la société, qui était immatriculée au RCS de PERIGUEUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de PAU

Pour avis

La gérance

L23VE04104



Aux termes du procès-verbal des décisions de de l'associée unique de la société BCF, SAS au capital de 216.570 euros, dont le siège social est sis rue de l'Ayrelongue ZI de Berlonne 64160 MORLAAS (444 398 770 RCS PAU) en date du 17 mars 2023 il a été décidé de transférer le siège social au 27, rue Alessandro Volta - Espace Phare, 33700 MERIGNAC à compter du même jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PAU et de BORDEAUX.

Pour avis.

L23VE04118

## ENE ETCHEA

SARL  
 Capital social : 1.600 €  
 Siège social : 3 bis promenade des falaises 64600 ANGLET  
 480 848 613 RCS Bayonne

Aux termes de l'assemblée générale du 15 décembre 2022, il a été décidé de :

- transformer la SCI en SARL à compter du même jour. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. L'objet social demeure : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La fourniture de toutes prestations de services se rattachant à l'activité de location d'immeubles et d'objets mobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se

rattachant directement ou indirectement à ces objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

- de nommer en qualité de co-gérant :

Mme Marcelle, Marie DOYHARCABAL demeurant Maison Larremendia, 14 chemin d'Hormalaga à ARBONNE (64210)

Mme Marie-Pierre DOYHARCABAL demeurant Maison Larremendia, 14 chemin d'Hormalaga à ARBONNE (64210)

-transférer le siège social du 17 av Victor Hugo à BIARRITZ (64200) au 3 bis promenade des falaises à ANGLET (64600), et ce, à compter du même jour.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

La durée de la société reste fixée jusqu'au 28 janvier 2102.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de Bayonne.

L23VE04144

## DISSOLUTIONS



EXTENCIA  
 2, rue Claude Boucher  
 CS 70021  
 33070 BORDEAUX CEDEX

ALAIN ST GILLES  
 Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 7 622,45 Euros  
 Siège Social: 4 Avenue Jaulery  
 64200 BIARRITZ

Aux termes d'une AGE en date du 30/09/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Monsieur Alain BLANC demeurant à ANGLET (64600), 62 Rue du Bois Belin, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur

L23VE04111

MENUISERIE LAHAYE  
 Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital social de 50.000 €  
 Siège Social 788 Route Départementale  
 817 64300 BAIGTS DE BEARN  
 432 677 243 RCS PAU

Suivant décision collective en date du 31.03.2023, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la

## 65. HAUTES-PYRÉNÉES

### MODIFICATIONS



Yvonne VALET  
 06.71.93.57.03  
 cabinet@yvocat.com  
 28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France - 65000 TARBES

**PONSAN ROMAIN**  
 SELARL au capital de 1000 €  
 Siège social : 16 Rue Louise Michel 65800 Aureilhan  
 921 547 790 RCS de Tarbes  
 L'AGE du 03/05/2023 a décidé de transférer le siège social 2 Bis Avenue des Forges 65000 Tarbes, à compter du 01/01/2023.

Mention au RCS de Tarbes

L23VE04088

Société à compter du 31.03.2023 et sa mise en liquidation. Monsieur LAHAYE Thierry demeurant 788 Route Départementale 817 64300 BAIGTS DE BEARN, ancien gérant de la Société a été nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Les fonctions de gérant de Monsieur LAHAYE Thierry ont pris fin le 31.03.2023.

Le siège de la liquidation est fixé 788 Route Départementale 817 64300 BAIGTS DE BEARN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de PAU.

Mention sera faite au RCS de PAU.

L23VE04022

### CLÔTURES

Le 06/03/2023, l'associé unique de la SARL ART'IMMO 33 en liquidation, capital 15 100 €, Siège social et de liquidation Siège social : 5 rue d'Artzamendi 64990 ST PIERRE D'IRUBE, 483 403 622 RCS BAYONNE, a approuvé les comptes de liquidation, constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 06/03/2023, donné quitus de la gestion au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Les formalités de dépôt légal et de radiation de la société seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE. Pour avis le liquidateur.

L23VE03289



EXTENCIA  
 2, rue Claude Boucher  
 CS 70021  
 33070 BORDEAUX CEDEX

ALAIN ST GILLES  
 Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 7 622,45 Euros  
 Siège Social: 4 Avenue Jaulery  
 64200 BIARRITZ

Aux termes du PV de l'AGO du 30/04/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Alain BLANC demeurant ANGLET (64600), 4, Rue du Bois Belin et déchargé ce dernier de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE.

Pour avis,

L23VE04112

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un procès verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 février 2023, a été constatée les modifications suivantes des statuts de la société civile immobilière **SCI LA MORDOREE** au capital de 1000 euros, siège social à ESPOEY (64420), 41 chemin du Plateau, immatriculée au RCS de PAU n°899 075 768.

Durée : 99 ans

Monsieur Dominique LARQUEMIN (Gérant-Associé) demeurant 536 route de Saint Martin 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE, et Monsieur Romain LARQUEMIN (associé) demeurant 20 rue de l'Orée du Bois 33510 ANDERNOS LES BAINS, ont décidé de voter le transfert de siège social de ESPOEY(64420) 41 chemin du Plateau à SAUVETERRE DE GUYENNE(33540) 536 route de Saint Martin.

A compter du 26 avril 2023

Les articles des statuts seront modifiés en conséquence

L'annonce de transfert sera publiée sur le site des «ECHOS Judiciaires-Girondins»

Mention sera faite au RCS de PAU ancien siège pour la radiation

Mention sera faite au RCS BORDEAUX désormais nouveau siège

Pour avis

L23VE03979

SCT HOTEL  
 Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros  
 Siège social : 5 Place de Bellevue 64200 BIARRITZ  
 844 428 276 RCS BAYONNE

Du procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 28 avril 2023 et du certificat délivré le 28 avril 2023 par le Commissaire aux Comptes de la Société, il résulte que :

- le capital social a été augmenté d'un montant de 645 433 euros par émission de 643 455 actions nouvelles de numéraire et porté de 10 000 euros à 655 433 euros.

- le capital a été réduit de 645 433 euros à 10 000 euros par voie de réduction du nombre des actions.

- la nouvelle dénomination de la société est SCT BELLEVUE.

En conséquence, les articles 2 et 6 des statuts ont été modifiés.

POUR AVIS

Le Président

L23VE03986

## MAISONS AQUITAINES

SAS au capital de 160.000 €  
 Siège social : 116 avenue Jean Mermoz  
 64000 Pau  
 327 469 482 R.C.S. Pau

Aux termes d'une décision en date du 02-05-2023, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société pour adopter la nouvelle dénomination suivante : «**MAISONS D'EN FRANCE SUD PYRENEES**», ce à compter du 2 mai 2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Mention au RCS de Pau.

Pour avis

L23VE04083



## SPEAKEASY

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1000 euros  
Siège social : 46 rue Soult  
65000 Tarbes  
822 661 435 RCS Tarbes

## AVIS DE MODIFICATION

### 1.Gérance :

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/04/2023 :

- Monsieur Edward STALLARD, 25 Rue Haout Mounta - Anclades 65100 Lourdes, a été nommé cogérant à compter du 24/04/2023,

### 2.Répartition du capital :

Suite à la cession de parts en date du 24/04/2023, consentie par Madame Lucy HANDS née RYE à : Monsieur Edward STALLARD,

L'article 8 des statuts a été modifié par décision des associés du 24/04/2023.

### Ancienne mention

«ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES

Consécutivement à une cession de parts sociales en date du 31 mai 2022 à effet au 1<sup>er</sup> juin 2022, les 100 parts sociales constituant le capital social sont réparties comme suit :

- A Madame Lucie RYE,

Soixante-quinze parts sociales,

ci .....75 parts

Numérotées de 1 à 75

- A Madame Vivienne LEADBETTER,

Vingt-cinq parts sociales,

ci .....25 parts

Numérotées de 76 à 100.

Soit au total, .....100 parts

Les soussignés déclarent que toutes les parts sociales représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus correspondant à leurs apports respectifs et qu'elles sont toutes sous-critées et libérées comme indiqué ci-dessus.»

### Nouvelle mention

«ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES

Consécutivement aux cessions de parts sociales successivement intervenues en date du 31 mai 2022 puis du 24 avril 2024, les 100 parts sociales constituant le capital social sont réparties comme suit :

- A Madame Lucie RYE,

Cinquante-sept parts sociales,  
ci .....57 parts  
Numérotées de 1 à 57  
- A Monsieur Edward STALLARD,  
Dix-huit parts sociales,  
ci .....18 parts  
Numérotées de 58 à 75.  
- A Madame Vivienne LEADBETTER,  
Vingt-cinq parts sociales,  
ci .....25 parts  
Numérotées de 76 à 100.  
Soit au total,.....100 parts

Les soussignés déclarent que toutes les parts sociales représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus correspondant à leurs apports respectifs et qu'elles sont toutes sous-critées et libérées comme indiqué ci-dessus»

Pour avis,

L23VE03977

## DISSOLUTIONS

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES HOTES DE PYRENE

SCI au capital de 92.993,90 €  
Siège social : «Le Pourquoi Pas»  
Plat d'Adet  
65170 SAINT LARY SOULAC  
398.556.902 RCS TARBES

Suivant décision collective des associés en date du 4 Mai 2023 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 4 Mai 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Thierry JOUSSAIN, demeurant 72 Bis, Impasse du Pigeonnier - 33780 SOULAC SUR MER, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé «Le Pourquoi Pas», au Plat d'Adet - 65170 SAINT LARY adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TARBES.

Mention sera faite au RCS de TARBES

Pour avis,

L23VE04131

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU

Directeur délégué : Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,

Noëlle SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,

Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Nelly BETAÏLE, Jonathan BITEAU,

Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON,

Vincent BIARD, Hermance HITTE

& Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie BROUTIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :

Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :

Christophe CLERTEAU

## PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

ROUTAGE : SUD MAILING

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésobHebdoEco



## ANNONCES MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



Les candidats  
intéressés sont  
invités à  
se manifester  
auprès de :

### SELARL FHB

Me Sylvain HUSTAIX  
Administrateurs  
Judiciaires Associés  
34 rue Victor Hugo  
33500 Libourne  
[www.fbx.eu](http://www.fbx.eu)

e-mails :

[lea.demeaux@fbx.eu](mailto:lea.demeaux@fbx.eu)  
[karine.couteau@fbx.eu](mailto:karine.couteau@fbx.eu)

### RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël  
Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain  
Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia  
Alves | Eric Samson | Théophile Fornacciari

### SAS FRUITS ROUGES DU PERIGORD Commercialisation de fraises, petits fruits rouges et fruits à coque

Redressement judiciaire du 03/05/2023

• Activité :  
Société spécialisée dans l'achat, le tri/conditionnement  
et la commercialisation de fraises, petits fruits rouges,  
fruits à coque et châtaignes  
• Lieu : La Chune - 24540 CAPDROT  
• Chiffre d'affaires au 31/12/2021 (exercice clos) :  
28 066 252 €  
• Effectif total : 80 ETP - dont la moitié de contrats  
saisonniers

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au  
26/05/2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après  
régularisation d'un engagement de confidentialité et une  
présentation succincte du candidat.

# Revalorisation des allocations chômage

**P**our répondre au contexte inflationniste, les allocations d'assurance chômage sont exceptionnellement revalorisées de 1,9 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Cette revalorisation ne met pas en cause la revalorisation annuelle devant intervenir chaque 1<sup>er</sup> juillet.

Le montant brut journalier de l'aide au retour à l'emploi (ARE) est composé d'une partie fixe qui est portée à 12,71 euros (contre 12,47 euros antérieurement) et d'une partie variable égale à 40,4 % du salaire journalier de référence (SJR).

Le salaire journalier de référence est lui-même revalorisé de 1,9 % pour les allocataires dont la dernière fin de contrat de travail date d'au moins six mois, soit avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Le total de l'allocation ne peut pas être inférieur à 57 % du salaire journalier de référence.

L'allocation nette minimale est portée à 31 euros par jour (contre 30,42 euros antérieurement).

L'allocation versée aux demandeurs d'emploi qui suivent une action de formation (ARE-F) est égale au montant brut de l'ARE. Son montant minimum est porté à 22,19 euros (contre 21,78 euros antérieurement).

La dégressivité de l'allocation à compter du 183<sup>e</sup> jour d'indemnisation s'applique lorsque le salaire de référence dépasse 156,70 euros (4 766 euros par mois contre 4 677 euros antérieurement). La dégressivité ne peut conduire à une allocation inférieure à 89,32 euros brut par jour (contre 87,65 euros antérieurement).

Le montant maximum de l'allocation reste plafonné à 75 % du salaire de référence.

Les allocations d'assurance chômage sont exceptionnellement revalorisées à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Le contrat de sécurisation professionnelle à proposer en cas de licenciement économique est prorogé jusqu'en décembre 2023.

## PROLONGATION DU CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP), prorogé une première fois jusqu'en mars 2023, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 (Communiqué Unédic du 30 mars 2023).

Les conditions d'indemnisation antérieures sont maintenues et ne sont notamment pas affectées par la modulation de la durée d'indemnisation en fonction de l'évolution du taux de chômage, instaurée depuis février 2023. L'indemnisation du salarié n'est ainsi pas affectée par le coefficient de 0,75 qui réduit de 25 % la durée d'indemnisation de droit commun.

Le contrat de sécurisation professionnelle doit être proposé à tous les salariés en CDI, licenciés pour raison économique dans une entreprise de moins de 1 000 salariés. Si le salarié l'accepte, le contrat de travail est rompu d'un commun accord.

Le CSP consiste en un suivi personnalisé du salarié par les services de Pôle emploi, avec des possibilités de formation plus intéressantes. Il est destiné à favoriser un retour plus rapide à l'emploi. La durée du CSP est de douze mois maximum.

Le salarié perçoit l'indemnité de licenciement de droit commun. Il ne perçoit pas l'indemnité compensatrice de préavis qui est versée par l'employeur à Pôle emploi. Durant le CSP, le salarié perçoit l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP), égale à 75 % de son salaire journalier de référence, plus avantageuse que l'allocation de retour à l'emploi (ARE). En tout état de cause, l'allocation doit être au moins égale à l'indemnisation qu'il aurait perçue sans CSP. ■

Référence  
Décret 2023-228 du 30 mars 2023

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>CAC 40</b>	7 383,20	0,8%	14,0%	14,9%	7 577,00	6 594,57	France
<b>SBF 120</b>	5 627,00	0,7%	13,1%	12,8%	5 764,67	5 063,88	France
<b>EURO STOXX 50</b>	4 294,85	-0,5%	13,2%	15,1%	4 408,59	3 856,09	Europe
<b>S&amp;P 500</b>	4 095,21	-0,3%	6,7%	-1,4%	4 179,76	3 808,10	USA
<b>NASDAQ 100</b>	13 074,71	-0,8%	19,5%	0,0%	13 245,99	10 741,22	USA
<b>FOOTSIE 100</b>	7 773,03	1,9%	4,3%	3,0%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
<b>DAX 30</b>	15 726,94	0,6%	13,0%	12,8%	15 922,38	14 069,26	Allemagne
<b>SMI</b>	11 423,33	2,9%	6,5%	-4,6%	11 513,12	10 516,40	Suisse
<b>NIKKEI</b>	29 157,95	4,0%	11,7%	8,7%	29 157,95	25 716,86	Japon
<b>SSE COMPOSITE</b>	3 323,28	1,5%	7,6%	9,1%	3 393,33	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>AELIS FARMA</b>	14,10	-0,1%	4,1%	4,1%	14,28	13,54	-
<b>AIR MARINE</b>	1,07	0,0%	0,0%	-33,1%	1,07	1,07	-
<b>ASHLER ET MANSON</b>	3,46	-3,9%	-23,8%	44,2%	4,58	3,40	0,9%
<b>BLUE SHARK PS</b>	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
<b>CERINNOV GROUP</b>	2,66	29,8%	133,7%	101,8%	2,93	1,12	-
<b>CHEOPS TECHNOLOGY</b>	65,00	0,0%	11,1%	-16,7%	66,50	54,00	2,3%
<b>DOCK.PETR.AMBES AM</b>	488,00	2,5%	3,0%	0,0%	490,00	458,00	6,8%
<b>EAUX DE ROYAN</b>	85,00	11,1%	3,0%	-8,6%	85,00	76,50	7,5%
<b>EUROPLASMA</b>	0,37	-49,0%	-47,0%	-99,8%	2,38	0,32	-
<b>FERMENTALG</b>	0,91	-20,3%	-40,6%	-67,1%	1,66	0,91	-
<b>GASCOGNE</b>	4,09	0,2%	-8,5%	13,6%	4,48	4,02	-
<b>GPE BERKEM</b>	5,06	-17,3%	4,5%	-45,6%	7,12	4,95	1,2%
<b>GPE PAROT (AUTO)</b>	1,90	-1,3%	-11,2%	-20,5%	2,21	1,79	-
<b>HYDROGENE DE FRANCE</b>	15,00	-12,1%	-28,2%	-47,5%	22,70	13,86	-
<b>HUNYVERS</b>	13,00	2,8%	9,7%	8,6%	14,85	11,90	-
<b>I.CERAM</b>	9,00	-2,6%	-11,8%	-38,4%	13,95	8,40	-
<b>I2S</b>	6,15	-3,9%	0,8%	11,8%	6,45	5,85	1,1%
<b>IMMERSION</b>	2,90	-21,8%	13,3%	-52,5%	4,60	2,75	-
<b>IMPLANET</b>	0,18	5,8%	9,3%	-23,2%	0,26	0,17	-
<b>KLARSEN DATA</b>	2,53	-16,9%	64,3%	12,7%	3,13	1,47	-
<b>LECTRA</b>	28,80	-20,8%	-18,2%	-24,9%	40,70	28,80	1,7%
<b>LEGRAND</b>	85,36	1,5%	14,1%	2,6%	89,52	75,22	2,2%
<b>MULTIMICROCLOUD</b>	0,19	-45,7%	-52,5%	-67,2%	0,44	0,19	-
<b>O SORBET D'AMOUR</b>	2,44	0,0%	101,7%	15,1%	2,46	1,20	-
<b>OENEO</b>	14,40	4,3%	2,9%	1,4%	15,50	12,85	2,1%
<b>POUJOLAT</b>	22,80	-8,8%	-18,0%	6,7%	32,60	22,80	1,0%
<b>SERMA TECH.</b>	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
<b>UV GERMI</b>	4,91	15,4%	48,8%	16,4%	4,91	3,40	-
<b>VALBIOTIS</b>	3,20	-19,8%	-11,1%	-53,5%	4,44	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Causses du Quercy « Résonances rupestres » !

Les 27 et 28 mai prochain, le parc naturel régional des causses du Quercy, propose une expérience graphique et sonore intitulée « Résonances Rupestres ». Spectaculaire et visuel.

Par Vincent ROUSSET

**R**ésonances Rupestres, c'est une expérience à la croisée des arts et des sciences, proposée par le Parc naturel régional des causses du Quercy. Elle s'articule autour de travaux de recherches qui interrogent les relations que les humains entretiennent avec leur environnement, en s'intéressant à l'importance du son et du dessin dans nos manières d'appréhender le monde et de s'approprier un espace, et en l'occurrence le monde souterrain.

## L'UNIVERS DES GROTTES ORNÉES

Impliquant des auteurs de bande dessinée, des musiciens, des préhistoriens et des chercheurs, cet événement nous plonge dans l'univers des grottes ornées. C'est aussi une invitation à voyager dans le temps et à questionner notre rapport au monde, au minéral et à l'art... L'expérience, qui s'articule entre un volet « art visuel » et un volet sonore, fera l'objet d'un temps de restitution publique les 27 et 28 mai 2023, à la grotte ornée du Pech Merle, à Cabrerets (Lot).

## STIGMATES DE PERCUSSIONS

Il subsiste dans les causses du Quercy, des traces du rapport que les hommes préhistoriques ont entretenu avec le son. Dans les grottes ornées notamment, les scientifiques ont identifié la présence de lithophones et de nombreux stigmates de percussions sur les concrétions. C'est le cas à Pech Merle, à Cognac et aux Fieux. Si les travaux réalisés ne permettent pas d'établir clairement des corrélations entre la présence



© Rémi Flament

d'art pariétal et l'acoustique de la grotte, la coexistence sous terre de ces deux expressions artistiques, interroge sur l'utilisation de ces espaces par les sociétés paléolithiques.

Le projet Résonances rupestres invite artistes et scientifiques à collaborer pour nous apporter un regard nouveau sur notre territoire et nos manières de « faire monde ». C'est également, une fois de plus, l'occasion de nous interroger sur nos relations à la pierre dans les causses du Quercy, une relation singulière qui a valu au territoire l'obtention du label Géoparc mondial Unesco.

## L'EXEMPLE DE LASCAUX

Une étude scientifique a été réalisée par Armance Jouteau, chercheuse et auteure de la thèse *Grottes ornées paléolithiques : espaces naturels, espaces culturels, art et déterminisme*. Le parc a également confié à Romaric Defrance, designer sonore spécialisé dans les nouveaux usages du son, une mission de médiation des résultats de cette étude auprès du grand public. Tous deux ont exploré, en plusieurs endroits remarquables de la grotte de Pech Merle, l'acoustique face aux peintures rupestres. Ce monde souterrain millénaire n'a pas fini de nous surprendre... ■